



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

BUDGET • LYCÉES • ÉCONOMIE RÉGIONALE • FORMATION PROFESSIONNELLE
DÉVELOPPEMENT DURABLE • TRANSPORTS • ATTRACTIVITÉ • ADMINISTRATION



RÉGION
NORMANDIE

www.normandie.fr

Sommaire

	L'exécution du budget 2020	PAGE 5
	Pour une économie normande dynamique, attractive & innovante	PAGE 9
	Pour permettre à chacun de bâtir son avenir, réussir sa formation et son insertion professionnelle	PAGE 13
	Pour des transports efficaces au service des personnes & de l'économie	PAGE 19
	Pour un développement durable & équilibré des territoires	PAGE 23
	Attractivité et rayonnement de la Normandie	PAGE 27
	Administration régionale	PAGE 33

Préambule

Le rapport d'activité de la Région rend compte de l'activité annuelle des services de la Région, de l'avancée des projets régionaux et de l'exécution du budget.

Pour cet exercice 2020, le rapport met en lumière les mesures d'urgence prises par la Région pour accompagner l'ensemble des secteurs impactés par la crise. La Région Normandie a ainsi mis en place très rapidement différents dispositifs de soutien aux acteurs économiques et culturels. Pour faciliter la continuité pédagogique, 6 000 ordinateurs portables ont été acquis pour des prêts aux lycéens. La Région a également encouragé le maintien des actions de formation avec le déploiement d'actions à distance. Des adaptations ont aussi été apportées à l'offre de transports du réseau Nomad. Les fonds européens ont, par ailleurs, été mobilisés pour financer certaines mesures d'urgence (acquisition de masques) et de relance.

Ce rapport met aussi en lumière l'importance du niveau d'investissement réalisé l'an dernier. Plus de 845 millions d'€ ont ainsi été investis pour les Normandes et les Normands pour la seule année 2020. C'est un niveau d'investissement jamais atteint dans notre collectivité. Et cela démontre une fois de plus notre volonté de développer massivement les domaines dans lesquels la Région est compétente : les transports, le soutien aux entreprises, l'enseignement supérieur et la recherche, les lycées, la formation ou encore l'aménagement du territoire.

L'ensemble de ces politiques sont recensées et présentées en détail dans le présent rapport.

📊 Chiffres clés 2020

3,303 millions d'habitants 🧑 95,5% de taux d'exécution budgétaire 📈 845,58 M€ de dépenses d'investissement
84 M€ d'aides économiques aux entreprises 🚩 136 nouvelles allocations de thèse 📄 2 651 entreprises aidées
via Impulsion Relance Résistance pour faire face à la crise sanitaire 🏭 132 079 lycéens 🎓 105 685 étudiants 🎓
23 539 personnes entrées en formation 🔧 144 515 jeunes bénéficiaires d'Atouts Normandie 🌐 25,5 M€
investis pour rénover les infrastructures ferroviaires 🚉 2 600 cars scolaires en circulation chaque jour 🚌 2 398 chèques Eco-énergie
attribués 🍃 59 contrats de territoires en cours 📄 3,63 M€ consacrés aux fonds d'urgence et de relance pour la culture 🎭 242
nouveaux projets FEDER et FSE 📋 2 300 projets financés par le FEADER 🧑 1 639 délibérations adoptées par la Commission permanente ✅
14 millions de masques achetés pour les personnels soignants et collectivités avec un financement FEDER-FSE 🧤

[*Insee janvier 2020]

**Dans un contexte de crise
sanitaire et de changement
de périmètres d'intervention,
l'exécution du budget 2020
correspond à une année
à nouveau remarquable**

en matière d'exécution
budgétaire de 96,44 %
en investissement et de
94,63 % en fonctionnement.
Les dépenses de
fonctionnement restent
maîtrisées celles
d'investissement atteignent
un niveau record de 846 M€.



L'EXÉCUTION DU BUDGET 2020



L'année 2020 a été très particulière. Elle est évidemment marquée par la crise sanitaire, mais elle coïncide également avec des bouleversements de périmètres, occasionnés particulièrement par la recentralisation de la compétence apprentissage, la prise de la compétence des trains Intercités, mais aussi avec la montée en charge de la convention du Plan régional d'investissement dans les compétences (PRIC) ou des fonds européens s'agissant de la fin de la programmation du PO 2014-2020.

Effets de périmètre et impacts de la crise sanitaire complexifient les analyses financières et les comparaisons annuelles. La crise du Covid-19 a eu un effet très important sur les finances régionales. Mobilisant différents dispositifs pour contrecarrer les effets de la crise, à la fois en soutenant certains acteurs ou indemnisant les prestataires, la Région a également dû supporter des surcoûts importants, tels que l'achat de masques, mesures de protections, notamment pour ses agents, et a eu également à faire face à des baisses importantes de ses recettes fiscales. Avec un coût net en valeur absolue de 128,3 M€, les incidences des effets du Covid-19 ne se limiteront pas à la seule année 2020.

Pour autant, malgré ces différents bouleversements, la situation financière de la Région Normandie continue d'être robuste et les piliers de la stratégie financière, définis depuis 2017, malgré les impacts spécifiques de l'année 2020, ont été respectés.

- **La généralisation immédiate du télétravail** au début du premier confinement, rendue possible par la dématérialisation de nombreux processus dont les aides régionales, a permis de maintenir l'essentiel de l'activité. Les taux d'exécution des dépenses, fonctionnement comme investissement, sont restés très élevés. Celui des dépenses d'investissement est égal à 96,44 %, supérieur pour la 2^e année consécutive à celui des dépenses de fonctionnement qui atteint 94,63 %.

- **Les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées**, s'élevant à 1 157 M€, en diminution de 2,01 % (-23,72 M€). Les recettes de fonctionnement connaissent, quant à elles, une diminution plus importante que celle des dépenses avec un montant total de 1 396 M€, soit -101,11 M€, soit -6,75%.

- **Il en résulte un niveau d'épargne brute directement impacté** qui atteint 238,95 M€ contre 316,34 M€ en 2019, soit -77,38 M€. Mais ce niveau est supérieur de 39 M€ par rapport au plancher défini dans la stratégie financière de référence.

- Conformément aux engagements pris en début de mandature, **les dépenses d'investissement atteignent de nouveau un niveau record avec 845,58 M€** contre 810,08 M€ en 2019, soit une progression de 4,38 % (+35,5 M€).

- **Enfin, la capacité de désendettement reste bien en deçà du seuil fixé à 5 années** et s'établit à 2,5 années (contre 1,61 année en 2019), tout en ayant emprunté 142 M€. Cette évolution est directement liée à la baisse de l'épargne brute et se constate en 2020 sur l'ensemble des régions. En moyenne, selon le rapport de la Cour des comptes, cet indicateur s'est dégradé d'une année, avec des disparités importantes entre régions.

- **L'encours de dette**, fin 2020 s'élève à 596,21 M€

Les grands équilibres financiers de l'exercice 2020

Avec 1 396 M€ de recettes et 1 157 M€ d'euros de dépenses de fonctionnement, la gestion de l'exercice 2020 a permis de dégager **une épargne brute (excédent des recettes réelles sur les dépenses réelles) de**

238,95 M€, en diminution de -77 M€ par rapport à 2019, mais toujours nettement au-dessus du plancher de 200 M€ fixé au début du mandat. Ce résultat est la conséquence directe de la crise, puisque l'impact de celle-ci sur l'épargne est de près de 84 M€.

La crise sanitaire n'aura pas épargné la section de fonctionnement, notamment au niveau des recettes, et explique la forte baisse de l'épargne brute. Le taux d'épargne atteint 17,11 % contre 21,13 % en 2019.

L'épargne brute permet de rembourser le capital de la dette à hauteur de 54,75 M€. L'épargne nette ainsi obtenue s'établit à 184,20 M€, qui, complétée des recettes d'investissement (hors emprunt) de 487,7 M€, aboutit à un montant de ressources propres de 671,87 M€.

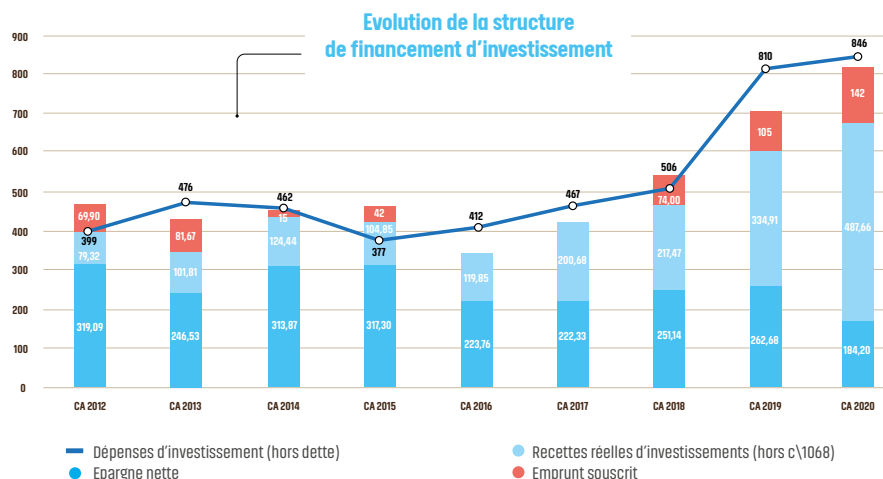
Ces ressources propres financent donc 79,5 % des dépenses d'investissement, ce qui constitue une structure de financement toujours aussi saine.

Ainsi, le besoin de financement 2020 atteint 173,71 M€. Il est assuré à hauteur de 142 M€ par l'emprunt (essentiellement des emprunts relatifs aux contrats de la Banque Européenne d'Investissement dans le cadre des renouvellements des trains) et par une ponction des résultats budgétaires cumulés (fonds de roulement) de 31,71 M€.

L'optimisation du financement des investissements, dont le montant n'a jamais été égalé auparavant, a naturellement conduit l'excédent de clôture à diminuer pour atteindre 10,12 M€ au 31 décembre 2020.

Données en M€	CA 2018	CA 2019	CA 2020
(1) Recettes réelles de fonctionnement	1 456,58	1 497,39	1 396,28
(2) Dépenses réelles de fonctionnement	1 161,03	1 181,05	1 157,33
(3) Epargne brute = (1) - (2)	295,55	316,34	238,95
(4) Excédent n-1 reporté	112,41	149,33	41,84
(5) Recettes réelles d'investissement (hors c\1068)*	217,47	334,91	487,66
(6) Dépenses d'investissement (hors dette)	505,69	810,08	845,58
(7) Remboursement du capital de l'emprunt (hors opérations neutres de la dette)	44,41	53,65	54,75
Epargne nette = (3) - (7)	251,14	262,68	184,20
(8) Emprunt souscrit	74,00	105,00	142,00
(10) = (3)+(4)+(5)-(6)-(7)+(8) Excédent N libre d'affectation	149,33	41,84	10,12
Encours de dette	457,61	508,96	596,21
Capacité de désendettement (en nombre d'années)	1,55	1,61	2,50
Epargne brute / Recettes de fonctionnement	20,29 %	21,13 %	17,11 %

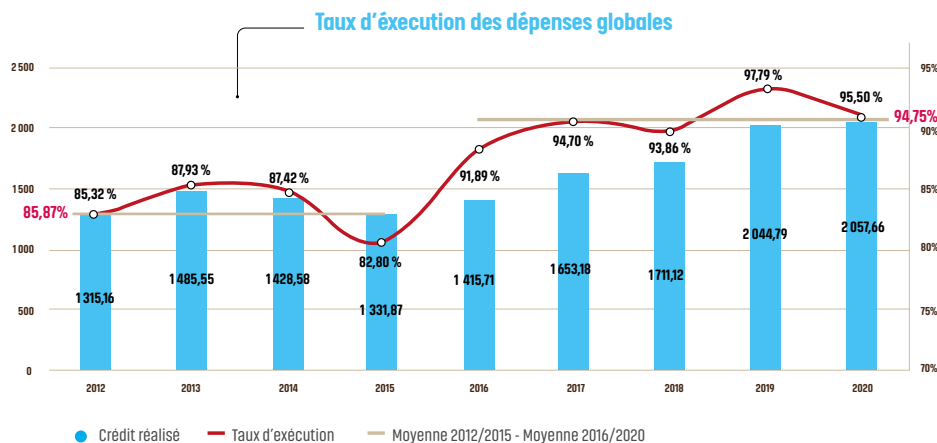
* Hors compte 1068 : excédent de fonctionnement



L'exécution budgétaire

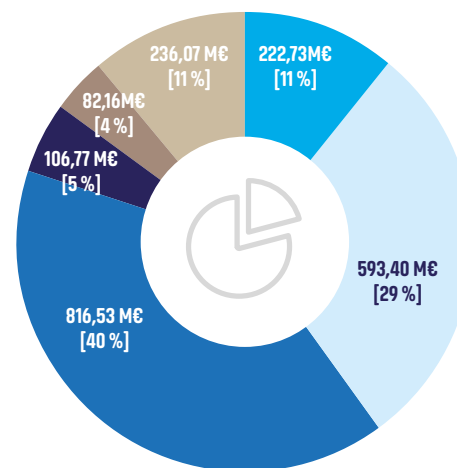
Le déploiement du télétravail au niveau des services de la Région lors de la crise sanitaire a permis de conserver des taux d'exécution très élevés.

Avec 95,5 %, le taux d'exécution des dépenses est le 2^e taux le plus élevé sur la période 2016-2020, bien supérieur à la moyenne constatée sur la période 2012 – 2018 qui s'élevait à 85,87%.



Les dépenses globales

Le total des dépenses réelles mandatées en 2020 (hors mouvements neutres de la dette) franchit pour la 2^e année consécutive les 2 milliards d'euros pour atteindre 2,058 Md€, dont 1,157 Md€ de dépenses de fonctionnement et 900 M€ de dépenses d'investissement (dont 54,75 M€ de remboursement en capital de dette).



Opérations réelles en M€. (dette comprise et hors mvts neutres de la dette)

NB : les dépenses de personnel et assimilés sont intégrées dans chaque OS

- OS 01** - Pour une économie normande dynamique, attractive et innovante
- OS 02** - Pour permettre à chacun de bâtir son avenir, réussir sa formation et son insertion professionnelle
- OS 03** - Pour des transports efficaces au service des personnes et de l'économie
- OS 04** - Pour un développement équilibré et durable des territoires normands
- OS 05** - Pour l'attractivité et le rayonnement de la Normandie
- OS 06** - Pour une administration performante au service de l'action régionale

La part des dépenses relatives aux transports reste prépondérante et augmente légèrement en 2020 pour atteindre 816,53 M€. Parallèlement, la perte de la compétence apprentissage a mécaniquement diminué la part des dépenses liées à la formation des jeunes et des adultes qui s'élèvent à 593,40 M€, soit 29 % des dépenses régionales contre 33 % en 2019.

Les charges de personnel atteignent 211 M€, soit 18,2 % des dépenses de fonctionnement et augmentent de façon limitée à hauteur de +1,1 % malgré les renforts exceptionnels en personnel attribués aux lycées pour la gestion des aspects sanitaires.

Les recettes globales

Le montant total des recettes réelles en 2020 (hors emprunt et gestion active de la dette) s'élève à 1,883 Md€, en hausse de 51,6 M€, soit +2,8 % par rapport à 2019. Elles ont augmenté de 52 M€ et se décomposent ainsi :

- une baisse de 6,75 % des recettes de fonctionnement (-101,1 M€),
- compensée par une hausse de 46 % des recettes d'investissement (+153 M€).

Il en découle une répartition des recettes entre sections assez atypique. Si l'essentiel des recettes provient de la section de fonctionnement (1 396 M€), elles ne représentent plus que 74 % contre 82 % en 2019 soit la plus faible proportion sur la période 2012-2020, tandis que la part des recettes d'investissement (487,7 M€) atteint 26 % contre 18 % en 2019 soit la proportion la plus élevée sur la même période.

Analyse par sections

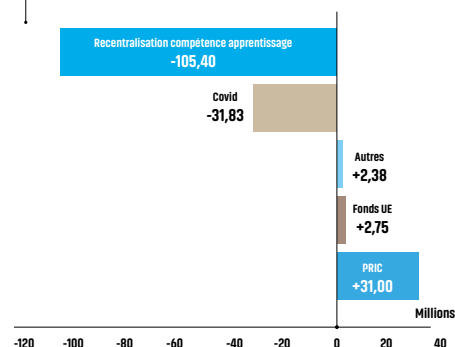
EN FONCTIONNEMENT, LES RECETTES DIMINUENT PLUS VITE QUE LES DÉPENSES :

- Les recettes s'élèvent à 1,396 Md€ contre 1,497 Md€ en 2019, soit -101,1 M€, soit -6,75 % par rapport à 2019.

Plusieurs variations sont à l'origine de cette baisse :

- la perte de la compétence apprentissage : -105,4 M€,
- la gestion de la crise sanitaire : -32 M€,
- la montée en charge du Pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC) : +31,2 M€ ;
- la gestion des fonds européens : +2,7 M€,
- les autres recettes : +2,5 M€.

Origine de la baisse de 101,1 M€ des recettes de fonctionnement 2020



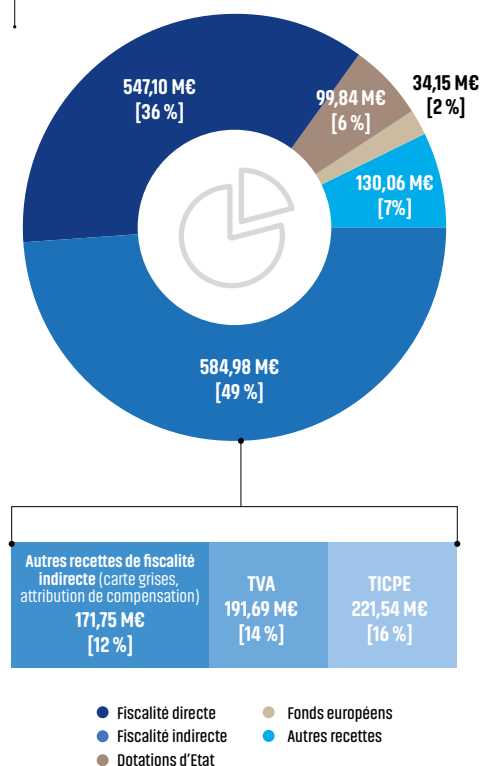
Les effets cumulés de la crise sanitaire et de la recentralisation de la compétence apprentissage entraînent une nouvelle modification de la structure des recettes régionales. Démarrée en 2011 avec la suppression de la taxe professionnelle, poursuivie en 2017 avec une augmentation de 25 points de la Cotisation

sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), puis en 2018 avec la perception d'une fraction de TVA nationale à la place de la DGF, la réforme de la fiscalité pour les régions verra la suppression de la CVAE à compter de 2021 compensée par une fraction supplémentaire de TVA.

Sur l'année 2020, les recettes fiscales représentent ainsi 81 % des recettes de fonctionnement, soit 1 132 M€ contre 1 270 M€ en 2019.

De manière concomitante, la part relative des dotations d'Etat n'a cessé de baisser depuis 2013, passant de 42 % des recettes de fonctionnement à 7 % en 2020.

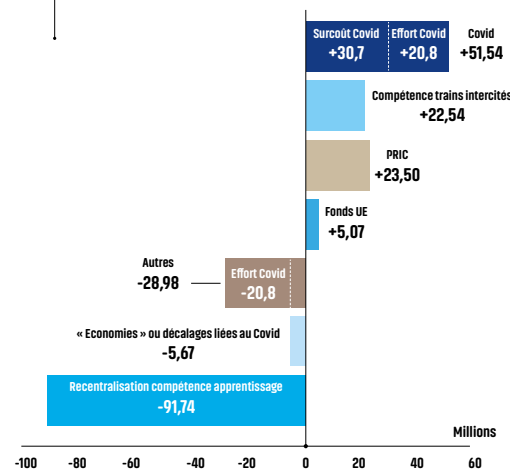
Structure 1 396 M€ de recettes de fonctionnement du CA 2020



- Avec 1,157 Md€ contre 1,181 Md€ en 2019, les dépenses de fonctionnement baissent de 24 M€, soit -2,01 %. Elles diminuent donc dans une bien moindre proportion que les recettes.

A l'instar des recettes, la baisse des dépenses 2020 est liée à de multiples facteurs et particulièrement à l'effet de périmètre relatif à la recentralisation de la compétence apprentissage. En effet, ce dernier induit une baisse de près de 92 M€ de dépenses qui atténue l'augmentation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire (+51 M€) et les effets de la prise de compétence trains Intercités, de la montée en charge du PRIC et des fonds européens.

Origine de la hausse de 24 M€ des dépenses de fonctionnement 2020



EN INVESTISSEMENT, LES DÉPENSES ATTEIGNENT UN NIVEAU RECORD DE 846 M€

- Jamais égalées, les dépenses d'investissement s'élèvent à 845,58 M€, soit +35 M€ (+4,38 %) par rapport à 2019.

Les dépenses d'investissement, hors remboursement du capital et gestion active de la dette, s'élèvent à 845,58 M€. 79,5 % de ces dépenses correspondent à des subventions versées à des tiers, la Région étant le principal financeur des projets d'investissements locaux d'envergure régionale, pour un montant qui passe de 636 M€ en 2019 à 672 M€ en 2020, en hausse de 35,6 M€.

Avec l'interruption de certains chantiers au cours du 1^{er} confinement, les dépenses directes d'équipement diminuent avec un montant total de 111,3 M€, soit -9,2 M€. Ces dépenses directes d'équipement représentent 13,2 % des dépenses contre 14,9 % en 2019.

Les dépenses consacrées aux transports représentent 54 % des dépenses d'investissement en 2020, soit 457,5 M€ (contre 450 M€ en 2019).

Avec le soutien apporté à l'économie normande dans le cadre de la crise sanitaire, l'action économique devient le 2^e poste de dépenses d'investissement en 2020 avec 149,4 M€ contre 114,18 M€ en 2019. En effet, afin de faire face à la crise sanitaire et soutenir l'économie, la Région a, comme pour le fonctionnement, mis en place diverses mesures. Au total, 38,4 M€ de dépenses ont été mobilisées, dont 33,7 M€ dédiés spécifiquement au soutien de l'économie régionale, près de 4 M€ à l'équipement des lycéens en matériel informatique débloqués dès la rentrée scolaire de septembre 2020, et plus d'1 M€ d'équipements régionaux pour le déploiement des outils permettant le télétravail.

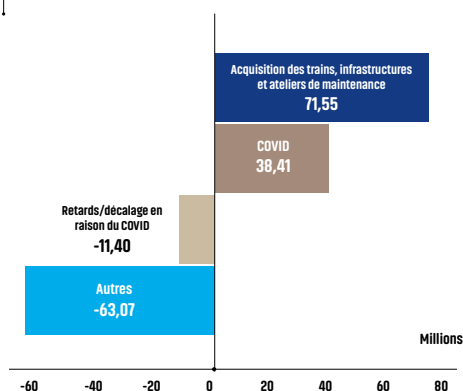
Avec 110,6 M€, la formation initiale (enseignement et continue) (formation professionnelle et apprentissage) occupe le 3^e poste de dépenses d'investissement.

Enfin, la Région dédie 97,1 M€ aux territoires et à leur aménagement et 18,2 M€ pour l'attractivité et le rayonnement de la Normandie (culture, sport, tourisme), soit 20,4 M€ supplémentaires par rapport à 2019.

Ce haut niveau d'investissement est conforme aux orientations budgétaires qui se sont succédées depuis 2017, et qui indiquaient un point haut pour l'année 2020. Malgré la crise et les décalages de dépenses, notamment sur les chantiers dans les lycées, l'augmentation des dépenses d'investissement a bien eu lieu.

Cette variation de +35 M€ est le résultat de plusieurs facteurs, dont le plan Marshall pour les trains, avec la poursuite de l'acquisition des rames OMNEO, la rénovation des ateliers de maintenance et des infrastructures pour un total de 390 M€, soit +71 M€.

Origine de la hausse de 35,5 M€ des dépenses d'investissement 2020



Sur la période 2016-2020, la moyenne des investissements réalisés atteint 608 M€, bien au-delà du plancher moyen fixé pour la durée du mandat à 568 M€.



La dette régionale

Au 31 décembre 2020, l'encours de dette de la Normandie s'élève à 596,21 M€ contre 508,96 M€ au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 17,14 % correspondant à 87,25 M€ sur un an (142 M€ de nouveaux emprunts contre 54,75 M€ de remboursement de capital).

Le coût moyen a diminué de 0,39 % pour passer de 1,90 % en 2019 à 1,51 % en 2020. La durée résiduelle moyenne (temps nécessaire au remboursement total des emprunts en cours) a diminué d'une année pour passer de 20 ans et 11 mois en 2019 à 19 ans et 11 mois en 2020.

Malgré le montant record des investissements réalisés par la Région en 2020, la Normandie reste encore la région la moins endettée de France métropolitaine : son encours de dette par habitant (179,18 €/hab.) est nettement en dessous de la moyenne des Régions françaises hors Corse (399,55 €/hab.).



LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

BILAN DE LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES FINANCES RÉGIONALES

La Région Normandie, afin de contrer les effets de la crise sanitaire, a mis en place très rapidement différents dispositifs, votés par les instances et concrétisés budgétairement lors du Budget supplémentaire et complété par la Décision Modificative n°1. La Région a également subi une perte importante de recettes, notamment fiscales.

Au global, la crise du Covid a engendré près de 90 M€ de dépenses brutes, 5,7 M€ d'économies, 10,5 M€ de recettes de participations des partenaires, et près de 55 M€ de pertes de recettes, soit un coût total en valeur absolue de 128,3 M€.

Certains impacts liés à la crise perdureront sur l'exercice budgétaire 2021 voire 2022, tout comme la perception de certaines recettes, tel que le remboursement des masques

par l'Etat ou par l'Union européenne.

Les estimations au budget supplémentaires et DMI tablaient sur un coût de 144 à 148 M€. L'impact a été un peu moindre que prévu, notamment du côté des dépenses, essentiellement en raison de la faiblesse du recours des prêts Impulsion relance + avec la Banque des territoires, budgétés pour 13 M€ avec une dépense de 15 K€.

Le tableau ci-après suivant retrace le total des impacts nets et en valeur absolue.

TOTAL GÉNÉRAL	CA 2020	
	Dépenses/moindres dépenses réalisées	Recettes
Sous-total dépenses COVID fonctionnement	89 958 460,72	10 667 244,55
Sous-total moindres dépenses/moindres recettes-COVID fonctionnement	-5 665 832,48	-54 694 335,20
Total	84 292 628,24	-44 027 090,65
Total des impacts COVID (nets et en valeur absolue)	128 319 718,89	

Sur la section de fonctionnement, l'impact global net en valeur absolue de la crise sanitaire est de 77,9 M€

TOTAL GÉNÉRAL	Dépenses/moindres dépenses réalisées	
	Dépenses/moindres dépenses réalisées	Recettes/moindres recettes réalisées
Sous-total dépenses COVID fonctionnement	51 543 823,12	8 167 244,55
Sous-total moindres dépenses/moindres recettes-COVID fonctionnement	-5 665 832,48	-40 002 117,39
Total	45 877 990,64	-31 834 872,84
Total des impacts COVID en fonctionnement (nets et en valeur absolue)	77 712 863,48	



LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Le tableau ci-après reprend la nature des dépenses effectuées par dispositif.

DOMAINES FONCTIONNEMENT	CA 2020	
	Dépenses brutes ou moindres dépenses	Recettes brutes (participations des partenaires) ou moindres recettes
TRANSPORTS ROUTIERS (ordinaire et scolaires)-palement des titulaires des marchés selon l'ordonnance du 2020-319 du 25 mars 2020	18 399 677,97	180 314,06
TRANSPORTS ROUTIERS (ordinaire et scolaires) indemnisation des dépenses imprévues (gel, masques, équipements des bus-vitres plexiglas...)	3 716 569,91	
Achats de masques, surblouses, mesures de désinfection,	10 294 483,27	2 073 830,49
Divers -nettoyage, désinfection des locaux et équipements	375 764,29	
Achat de masques aux métropoles Le Havre, Caen, Rouen	2 276 543,14	
« Impulsion Relance - Fonds de solidarité régional (Régions/EPCI) »	735 000,00	3 413 100,00
« Impulsion Résistance - Fonds de solidarité régional (Régions/EPCI) »	4 955 000,00	
Fonds de soutien au secteur événementiel	930 000,00	
Fonds culture	3 226 372,00	
Indemnités versées aux élèves des formation sanitaires et sociales	2 520 350,00	2 500 000,00
Festivals, manifestations prévues avant Covid, subventions maintenues	1 266 132,07	
Fonds Sports	1 138 515,80	
Dépenses de personnel et assimilés-lycées, afin de répondre aux exigences de normes sanitaires	750 000,00	
Accueil de soignants à tarifs préférentiels dans des hôtels normands	180 981,49	
Plan tourisme	387 960,80	
impacts divers COVID dotations de secours Lycées	223 966,29	
Impacts divers Covid	166 506,09	
Mobilité internationale des jeunes, événements sportifs, avantages de la carte Atouts	-3 516 258,45	
Déplacements et formations des élus, membres du CESER et agents de la collectivité	-1 019 602,26	
Evènements et communication institutionnelle	-778 142,91	
Indemnisation des collectivités propriétaires d'équipements sportifs utilisés par les lycéens	-317 855,67	
Divers	-33 973,19	
Moindres recettes - Atouts Normandie		-124 805,00
Moindres recettes - transport collectif régional de voyageurs		-1 096 942,38
Moindres recettes - valoriser le patrimoine régional hors EPLE		-110 702,72
Cartes grises		-18 157 464,00
TICPE Modulation		-4 920 556,50
Fraction de TVA		-12 699 313,07
Participations familles restauration scolaire		-2 892 333,72
TOTAUX	27 478 312,67	-31 834 872,84

En investissement, l'impact global net en valeur absolue de la crise sanitaire est de 50,6 M€.

TOTAL GÉNÉRAL	CA 2020	
	Dépenses	Recettes /moindres recettes réalisées
Sous-total dépenses COVID fonctionnement	38 414 637,60	2 500 000,00
Sous-total moindres dépenses/moindres recettes-COVID investissement		-14 692 217,81
Total	38 414 637,60	-12 192 217,81
Total des impacts COVID investissement [nets et en valeur absolue]	50 606 855,41	

DOMAINES INVESTISSEMENT	CA 2020	
	Dépenses brutes ou moindres dépenses	Recettes brutes (participations des partenaires) ou moindres recettes
Fonds de solidarité national volet 1 volet 2	20 191 276,64	
Prêts trésor COVID19 Arme	5 011 000,00	
Prêts trésor COVID19 Impulsion	6 881 900,00	
Accueil de soignants à tarifs préférentiels dans des hôtels normands	140 000,00	
Plan tourisme	200 000,00	
Impulsion relance +	15 000,00	2 500 000,00
SIAGI	280 000,00	
BPI	1 000 000,00	
Equipements Régions et adaptations logiciels (portables, visio,adaptations techniques pour mise en œuvre des dispositifs)	1 052 449,06	
Equipements pour les lycées et lycéens (classes mobiles, lycéens déconnectés) (6 059 portables et 242 classes mobiles)	3 633 879,90	
Divers	9 132,00	
Moratoire des ARE (6mois) voté en mars		-9 704 349,80
Moratoire des ARE (secteur touristique), en septembre		-324 913,01
Moindre recette-TICPE Grenelle		-4 662 955,00
TOTAUX	38 414 637,60	-12 192 217,81

La Région accompagne le développement des entreprises et des filières d'excellence, la recherche et l'innovation, l'économie sociale et solidaire ainsi que les activités de l'agriculture, de la pêche et du tourisme. En 2020, elle a mis en place de nombreuses mesures d'urgence et de relance pour aider les acteurs économiques à faire face aux difficultés liées à la crise sanitaire.



POUR UNE ÉCONOMIE NORMANDE DYNAMIQUE, ATTRACTIVE & INNOVANTE



Accompagnement des entreprises

CHIFFRES CLÉS

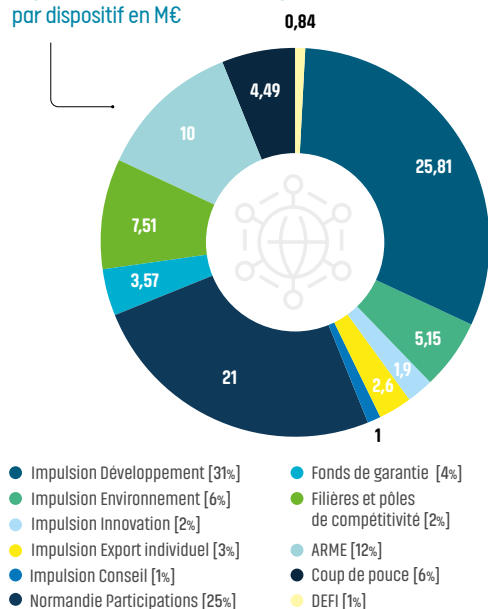
84 M€ d'aides économiques aux entreprises représentant 1 495 dossiers

365 aides aux entreprises dans le cadre des dispositifs Impulsion

158 aides votées dans le cadre du dispositif ARME pour un montant total de 10 M€ dont 6 aides sous le régime Covid-19 représentant 620 K€

7,5 M€ pour soutenir les filières et pôles de compétitivité

Répartition des aides économiques par dispositif en M€

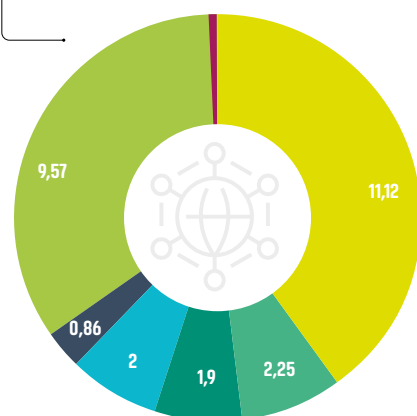


DISPOSITIFS IMPULSION

La Région a accompagné, via les dispositifs Impulsion, 365 dossiers de demandes d'aides, représentant un soutien de plus 28 M€ :

- 78 dossiers Impulsion Développement investissement
- 21 dossiers Impulsion Développement reprise transmission
- 14 dossiers Impulsion Développement innovation
- 11 dossiers Impulsion Développement tertiaire
- 9 dossiers Impulsion Développement tourisme
- 77 dossiers Impulsion Développement trésorerie (dont 59 dossiers au titre du Covid-19)
- 155 dossiers Impulsion Numérique

Dispositifs « Impulsion Développement » en M€



LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

DES AIDES DIRECTES POUR FAIRE FACE À LA CRISE SANITAIRE

La Région Normandie a intensifié son soutien direct aux entreprises. Appuyée par l'Agence de Développement de la Normandie, elle a mis en œuvre de nouveaux dispositifs pour aider les entreprises normandes à faire face à la crise sanitaire.

Ainsi, 2 651 dossiers ont pu bénéficier du dispositif Impulsion Relance Résistance via un fonds mutualisé avec les intercommunalités (5,67 M€ d'aides). Un fonds de soutien au secteur événementiel a permis également d'accompagner 151 entreprises (931 K€ d'aides au total).

STRUCTURATION FINANCIÈRE DES ENTREPRISES

La Région a poursuivi et amplifié en 2020 son action destinée à renforcer les fonds propres des entreprises normandes. Cette action est primordiale pour ces dernières, dont la trésorerie a été particulièrement fragilisée par la crise sanitaire. La Région a ainsi versé, en 2020, 21 M€ à Normandie Participations. Les montants investis par la Région auprès de Normandie Participations alimentent trois fonds :

- **Normandie Horizon**, fonds de prêts participatifs au capital de 40 M€ créé en 2018 ;
- **Normandie Littoral**, fonds d'investissement lancé début 2020, au capital de 5 M€, destiné à financer « l'économie bleue » ;
- **Normandie Rebond**, fonds de redéploiement lancé fin 2020, au capital de 30 M€, pour favoriser la reprise de croissance des PME-ETI normandes performantes, fragilisées par la crise sanitaire.

RÉSEAUX D'ENTREPRISES, PARTENARIATS ET ACTIONS COLLECTIVES

La Région a soutenu le développement d'actions pour l'export à hauteur de 289 K€ en 2020 : celles de CCI international Normandie pour la mise en œuvre d'actions collectives et celles de Business France pour cofinancer ses prestations de prospection à l'international.

Dans le cadre de la politique de soutien aux pôles de compétitivité et aux filières, plus de 4,8 M€ de subventions ont été versés à des associations, dont 3,8 M€ au titre de la nouvelle contractualisation 2020-2022.

ACCOMPAGNEMENT À LA RÉSILIENCE ET AU REDRESSEMENT DES ENTREPRISES

La Région Normandie travaille en lien avec les acteurs apportant un soutien psychologique aux chefs d'entreprises en difficulté et en partenariat avec les tribunaux de commerce, les administrateurs et mandataires, des experts-comptables, les intercommunalités, les acteurs consulaires et les services de l'Etat. A ce titre, 21 500 € de soutien ont été votés en 2020 pour les associations APESA, 60 000 Rebonds et l'association des tribunaux de commerce de Normandie.

Le dispositif ARME de la Région permet, par ailleurs, de proposer aux entreprises en difficultés un audit stratégique à 360° afin d'objectiver leurs situations et émettre une feuille de route pour un plan d'actions de redressement. En 2020, 94 entreprises ont pu bénéficier de cet appui pour un montant total de 326,6 K€.

DÉVELOPPER L'ENTREPRENARIAT

La promotion et l'accompagnement de l'entrepreneuriat en Normandie s'appuient sur un service de proximité harmonisé sur l'ensemble de la région, sur une offre de service qui s'adresse à tous les publics et sur une sécurisation des parcours des porteurs de projet.

Le dispositif régional d'accompagnement aux créateurs et repreneurs d'entreprise « *Ici Je Monte Ma Boîte* » a bénéficié en 2020 d'un financement régional de 1,82 M€ pour 8 040 accompagnements.

Recherche & innovation

CHIFFRES CLÉS

Plus de **32,5 M€** consacrés aux projets de recherche académique

136 nouvelles allocations de thèse financées et cofinancées pour un montant de plus de 9,4 M€

18 projets collaboratifs d'innovation associant 36 porteurs de projet (entreprises privées et laboratoires) soutenus à hauteur de 7,6 M€

Plus de **1,8 M€**, dont près de 600 K€ de fonds FEDER, consacrés à la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.

SOUTENIR LA RECHERCHE

En 2020, des fonds Régions et FEDER 2014-2020 ont été mobilisés pour :

- accompagner les projets et l'investissement dans la recherche avec le dispositif « RIN Recherche » et avec plus de 32,5 M€ dédiés dont 16,8 M€ de FEDER
- soutenir les jeunes chercheurs avec plus de 130 allocations de recherche doctorales financées,
- favoriser la diffusion de la culture scientifique technique et industrielle à travers le soutien au Dôme et à l'Atrium.

En 2020, une collaboration visant à promouvoir l'excellence de la recherche normande a pu être engagée avec l'Agence nationale de la recherche (ANR), suite à la signature en 2019 d'un accord de coopération.

MISER SUR L'INNOVATION

La Région a accompagné en 2020 à hauteur de 11,4 M€ des actions collectives des pôles de compétitivité, des filières et des centres techniques concernant leurs missions de diffusion technologique, de plateforme et démonstrateurs.

- 20 nouveaux projets innovants ont bénéficié en 2020 d'un soutien régional pour un montant total de 783 K€ au sein de Normandie Incubation.
- La Région a également accompagné 15 projets via le dispositif Normandie Valorisation à hauteur au total de 700 K€.
- Sept jeunes entrepreneurs ont bénéficié de l'allocation jeunes créateurs pour un montant de 245 K€.

Dans le cadre de l'action nationale « Territoires d'innovation de grande ambition » (TIGA) du Programme d'Investissement pour l'avenir (PIA 3), les actions partenariales ont été renforcées autour des projets lauréats de la Métropole de Rouen et du Havre Seine Métropole.

Économie sociale & solidaire (ESS)

CHIFFRES CLÉS

2,48 M€, dédiés à l'ESS : 2,16 M€ de crédits régionaux et 319 K€ de fonds FEDER

72 nouvelles aides directes accordées à des projets

La crise sanitaire a profondément impacté les activités relevant de l'économie sociale et solidaire.

Pour aider les entreprises relevant de l'ESS à y faire face, la Région a orienté les crédits régionaux et européens vers l'accompagnement en ingénierie tout en maintenant un soutien direct à des projets.

1,63 M€ ont été mobilisés pour :

- un accompagnement en ingénierie (créations et reprises d'entreprises, test et hébergement juridique d'activité, incubateurs ESS, accélérateurs ESS, Dispositif Local d'Accompagnement pour les structures employeuses de l'ESS) ;
- le déploiement de dispositifs et outils spécifiques à la crise sanitaire :
 - > Le Prêt Relève Solidaire permettant aux structures de reconstituer leur trésorerie, de combler la perte non couverte par des aides exceptionnelles et de préparer la relance de leur activité ;
 - > Le Dispositif d'appui aux structures de l'ESS (DASESS) permettant un accompagnement adapté.

850 K€ de crédits régionaux ont été dédiés à des aides directes pour des projets relevant de l'ESS avec 72 nouvelles aides attribuées en 2020.

Tourisme & attractivité

CHIFFRES CLÉS

8,5 M€ de crédits régionaux dédiés au tourisme

Avec un montant dédié de 1,22 M€ en 2020, la Région Normandie a accompagné la promotion de l'excellence de la destination régionale et le développement d'offres qualitatives autour des thématiques : tourisme de mémoire, impressionnisme, le Mont-Saint-Michel et sa baie, le médiéval.

La Région a, par ailleurs, financé la professionnalisation des acteurs pour un total de 1,56 M€ (opérations de soutien et de relance liées à la crise, soutien aux réseaux professionnels, aux démarches qualité et financement d'études) et la structuration des filières touristiques à hauteur de 630 K€ : cheval, vélo, tourisme d'affaires, tourisme social ou tourisme de découverte d'entreprises.

NORMANDIE ATTRACTIVITÉ

Normandie Attractivité fédère les Normands, le grand public et les forces vives du territoire, en créant des réseaux dans l'objectif de promouvoir l'image de la Normandie et ses nombreux atouts. En 2020, Normandie Attractivité a créé une plateforme web www.choisirlanormandie.fr, soutenu le secteur du tourisme, particulièrement impacté par la crise, en créant un Passeport Ambassadeurs et en contribuant au projet « Secrets Normands ». Elle a aussi continué de développer ses réseaux en région et à l'international.

La Région Normandie a financé le programme d'actions 2020 de Normandie Attractivité à hauteur d'1 M€ en fonctionnement et de 107 K€ en investissement.



LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

DES OPÉRATIONS DÉDIÉES AU TOURISME

Pour accompagner l'activité touristique fortement touchée par la crise sanitaire, la Région a été, en 2020, aux côtés des têtes de réseaux (offices de tourisme et territoires de Normandie, Fédération régionale de l'hôtellerie de plein air, syndicats hôteliers, Normandie sites...) pour mobiliser et soutenir ses acteurs touristiques. Différentes opérations de soutien et de relance ont été réalisées : « *Diag flash tourisme* » (AD Normandie), « *Le Temps est à l'action* » (avec la Fédération régionale d'hôtellerie de plein air de Normandie), opération pour les soignants, ambiances festives, etc.

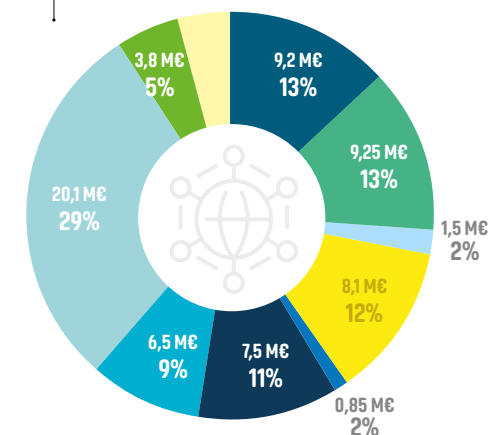
La Région a soutenu le Comité régional de tourisme (CRT) à hauteur de 4,5 M€. Une aide exceptionnelle de 200 K€ destinée à l'achat de visuels pour renouveler sa médiathèque lui a également été attribuée.

Agriculture, pêche & aquaculture

En 2020, des fonds Région, FEADER et FEAMP ont été mobilisés, respectivement à hauteur de 20,9 M€, 43,2 M€ et 6 M€, soit au total plus de 70 M€, pour soutenir plus de 5 800 porteurs de projets dans les domaines de l'agriculture, de la valorisation des produits agricoles, de la forêt et des activités pêche et aquacoles.

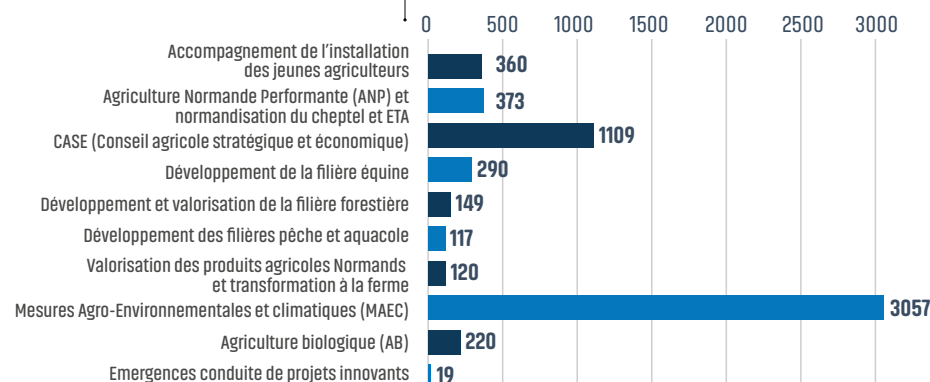


Répartition des crédits 2020 pour l'agriculture, la filière équine, la pêche et l'aquaculture



- Accompagnement de l'installation des jeunes agriculteurs
- Agriculture Normande Performante et normandisation du cheptel et ETA
- CASE (Conseil agricole stratégique et économique)
- Développement de la filière équine
- Développement et valorisation de la filière forestière
- Développement des filières pêche et aquacole
- Valorisations des produits agricoles normands et transformation à la ferme
- Mesures Agro-environnementales et climatiques (MAEC) et animations MAEC
- Agriculture Biologique (AB)
- Autres

Nombre de bénéficiaires par dispositif





POUR PERMETTRE À CHACUN DE BÂTIR SON AVENIR, RÉUSSIR SA FORMATION ET SON INSERTION PROFESSIONNELLE

La Région accompagne la réussite scolaire et professionnelle des lycéens, apprentis, étudiants et stagiaires de la formation professionnelle. Elle construit, rénove et équipe les lycées de Normandie, développe le Lycée du Futur et met en place des dispositifs de formation.





Les lycées de Normandie

CHIFFRES CLÉS

132 079 lycéens

254 lycées et établissements assimilés

51 207 M€ de dotations et de subventions de fonctionnement attribuées aux établissements publics locaux d'enseignements (EPL)

70,37 M€ d'investissement dédiés aux travaux dans les établissements



Dans un contexte de crise sanitaire et d'enseignement à distance, la Région a accompagné les établissements et les lycéens dans la mise en place de la réforme du baccalauréat et de la voie professionnelle sous statut scolaire. Pour faciliter la continuité pédagogique, la Région a acquis dès juin 2020 6 000 ordinateurs portables pour des prêts aux établissements et aux lycéens, tout en renforçant les capacités des Espaces numériques de travail (ENT).

EQUIPEMENTS ET INTERNATS

La Région a accompagné l'évolution des formations avec l'aménagement de Fablabs dans 38 établissements et la création de formations, tels que le bac professionnel « Pilote de ligne de production » au lycée Anguier à Eu.

Les investissements pour les équipements pédagogiques, de restauration et le mobilier ont mobilisés 12,2 M€, dont 2,2 M€ pour les lycées privés.

La Région a engagé l'élaboration d'un référentiel Internats, dont les préconisations seront déployées dans les projets d'aménagement ou de rénovation en cours et à venir.

LYCÉE DU FUTUR

La fermeture des établissements et les contraintes sanitaires ont impacté la réalisation de certaines expérimentations de la démarche #Lycée du futur.

Les actions ont avancé sur les volets Numérique et Développement durable. 25 établissements ont répondu à l'appel à projet Cube.S pour diminuer les consommations d'énergie, mobilisant l'ensemble de la communauté éducative. Des ressources numériques tes-



tées ont été déployées auprès de 23 lycées. Dans le cadre du projet « Lycéens connectés – BYOD », des subventions ont été attribuées à 6 lycées pour l'acquisition de petits équipements.

La politique d'aménagement d'espaces innovants a abouti à la finalisation ou création de 4 Espaces Esprit Campus et de 2 internats du futur (216 K€ investis).

LES PRINCIPAUX CHANTIERS DANS LES LYCÉES

Malgré les arrêts de chantiers en avril et mai 2020, les investissements pour la réalisation de travaux dans les lycées s'élèvent à 70,37 M€ avec comme principaux chantiers achevés :

- restructuration des internats du lycée Lehec à Saint-Hilaire-du-Harcouët (4 M€)
- remplacement des menuiseries et des volets du lycée Louise Michel à Gisors (4,06 M€)
- restructuration de l'internat du lycée Mezen d'Alençon (2,6 M€)

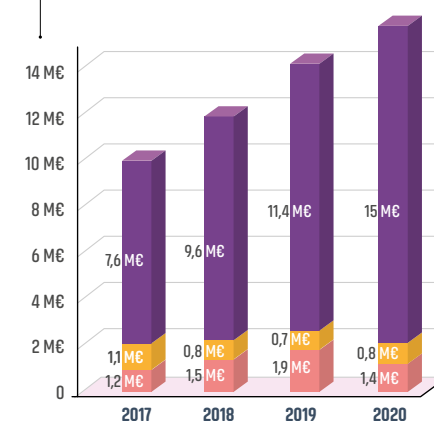
En 2020, 55 opérations ont été livrées et plus de 270 opérations étaient en cours dont 92 en phase travaux.

ANCER LE NUMÉRIQUE DANS LES ÉTABLISSEMENTS

La mise en œuvre du plan lycées 100 % numérique a été renforcée :

- **modernisation des équipements informatiques** : mise à disposition de 7 000 PC portables et tablettes (permettant le prêt de matériel aux lycéens durant la crise sanitaire), 275 classes mobiles, 2 600 postes fixes et 2 500 écrans pour 134 établissements bénéficiaires ;
- **amélioration des ENT** : connexion du gestionnaire d'accès aux ressources numériques permettant la sécurisation des données personnelles et facilitant l'accès aux ressources ;
- **évolution des infrastructures** : réalisation de travaux de câblage et de déploiement du Wifi, mise en œuvre d'une solution de sauvegarde, évolution des débits internet vers le 100Mb/s pour 98% des lycées.

Ancrer le numérique dans les EPL



- Moderniser les équipements informatiques et les infrastructures
- Développer les ressources et usages numériques
- Déployer l'accès au très haut débit

Enseignement supérieur

CHIFFRES CLÉS

16 établissements d'enseignement supérieur et de recherche soutenus

105 685 étudiants
(année scolaire 2019-2020)

11,16 M€ de soutien pour l'enseignement supérieur et la vie étudiante

SOUTENIR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA VIE ÉTUDIANTE

La Région s'est engagée à hauteur de 8,25 € dans :

- la poursuite de l'accompagnement des établissements d'enseignement supérieur à travers RIN Actions Sup¹ ;
- le soutien aux associations œuvrant à l'insertion des étudiants en situation de handicap ;
- le financement exceptionnel d'1,5 M€ pour l'Université de Caen et de Rouen pour la numérisation des formations ;
- le cofinancement de l'implantation de campus connectés, à Saint-Lô et à la prison de Caen, dans le cadre d'un appel à projets national.

DÉVELOPPER LES BÂTIMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La Région a investi plus de 2,6 M€ dans les dernières opérations CPER 2015-2020 avec le lancement des études pour la reconstruction de la bibliothèque du campus de Mont-Saint-Aignan, l'aménagement du campus de Tilly à Evreux et, hors CPER, de l'installation du CESI à Hérouville-Saint-Clair et de l'acquisition d'un robot chirurgical au CHU de Rouen.

2 opérations de construction-extension ont été lancées sous maîtrise d'ouvrage régionale : l'ISEN sur la presqu'île de Caen et l'ESITC d'Epron.



Apprentissage

En 2020, la Région a lancé sa nouvelle politique pour l'apprentissage. Elle a apporté un soutien aux centres de formation des apprentis (CFA) dans le difficile contexte de la réforme de l'apprentissage et de la crise sanitaire.

8,2 M€ de fonds de soutien ont bénéficié à 26 projets portés par 18 CFA :

- **accélération du numérique** dans les modalités pédagogiques des CFA (matériels mis à disposition des apprentis) ;
- **soutien exceptionnel en faveur de 5 CFA** très impactés par la crise.

13,5 M€ d'aide à l'investissement ont concerné 13 projets, dont :

- la construction du CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat au Havre sur le site Lebon (12 13 K€ investis pour un financement régional de 80 % du coût total de 15,16 M€) ;
- le partenariat avec les opérateurs de compétences (OPCO) ;
- la participation à l'action #oncontinueaformer ;
- l'impulsion pour innover via le label CFA Innovant (badges numériques) ;
- l'observation de l'offre en apprentissage.



Orientation

CHIFFRES CLÉS

10,725 M€ pour l'animation et à la gouvernance des relations emploi-formation

5,2 M€ de soutien régional aux 24 missions locales, 58 532 jeunes accompagnés

1,61 M€ dédié à la VAE

2 635 personnes accueillies dans les 14 Points relais conseil VAE et 306 bénéficiaires de l'aide régionale VAE pour les demandeurs d'emploi

1,22 M€ de contribution régionale au Carif-Oref de Normandie

712,5 K€ à la politique des écoles de Production avec 6 écoles en Normandie pour les décrocheurs scolaires de 15 à 18 ans

AGENCE RÉGIONALE DE L'ORIENTATION ET DES MÉTIERS

L'agence a bénéficié du soutien de la Région avec la contribution annuelle régionale d'**1,016 M€**, une subvention de 50 K€ pour la reprise du numéro gratuit à destination des publics et une subvention de 407,87 K€ du transfert aux Régions des missions exercées par les délégations régionales de l'office national d'information sur les enseignements et les professions.

ANIMATION DE LA RELATION EMPLOI-FORMATION

L'équipe des **13 animateurs emploi-formation**, répartis sur les **17 arrondissements normands**, a contribué au développement de la politique régionale emploi-formation et à l'évolution de l'offre de formation pour répondre aux besoins (notamment avec le dispositif « Une Formation Un Emploi »). Les animateurs emploi-formation interviennent également en lien avec les coordonnateurs de l'Agence de l'orientation.

PARTENARIAT AVEC LES BRANCHES

L'année a été marquée par un développement des accords de partenariat avec les branches professionnelles pour identifier les enjeux en matière d'emplois et de compétences des différents secteurs économiques. A ce jour, 12 accords de partenariat sont finalisés, dont 8 en 2020.

Formation professionnelle

CHIFFRES CLÉS

23 539 personnes entrées en formation professionnelle

65 % de bénéficiaires peu ou pas qualifiés (inférieur au bac) et 11,4 % de travailleurs handicapés

60 % de sorties positives (emploi et poursuite de parcours en formation) à l'issue du programme « Qualif »

78 % de réussite à la certification.

En 2020, la Région Normandie s'est engagée aux côtés de l'Etat dans la mise en œuvre de son Pacte régional dans les compétences (PRIC) et s'est mobilisée pour augmenter les actions de formation pour les demandeurs d'emploi. Elle a assuré la continuité de l'offre de formation malgré le contexte pandémique via des adaptations et des innovations.

CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC DE FORMATION

Le développement de la formation à distance s'est imposé pour faciliter l'accès aux formations en période de crise sanitaire.

Pendant le confinement, la Région a fait le choix, quand c'était possible, de ne pas suspendre ses marchés de formation et d'encourager les organismes à maintenir un lien avec les stagiaires en proposant de la formation à distance, l'adaptation des engagements pédagogiques et la prolongation des parcours.

1 200 actions de formation ont été maintenues tout comme la rémunération des stagiaires, prolongée pour ceux dont le parcours de formation se terminait pendant le confinement.

ADOPTION D'UN NOUVEAU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS

Afin d'accompagner les stagiaires, la Région a adopté un dispositif qui renforce le lien entre temps de formation et rémunération, soutient la mobilité (aide mensuelle spécifique) et prépare au retour à l'emploi (aide pour l'obtention du permis de conduire et l'acquisition d'équipements).

Un nouveau dispositif régional a été créé dans le contexte de la crise sanitaire pour l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de 2020 dans le cadre du plan de relance de l'Etat.

La Région a accompagné les organismes de formation en distribuant des masques pour

favoriser le retour en formation à l'issue du confinement en mai 2020, la communication et les rencontres régulières avec les têtes de réseaux.

PROGRAMME QUALIFIANT ET #AVENIR

Pour définir l'offre de formation qualifiante et certifiante des demandeurs d'emploi « Qualif » pour 2022, la Région a réalisé un diagnostic des besoins en associant les branches professionnelles et les acteurs locaux. Les modalités d'achat de formations évo-

lueront pour être plus réactifs aux besoins des entreprises.

Pour la mise en œuvre du dispositif #Avenir, 13 comités d'installation ont été organisés pour impliquer les acteurs locaux dans l'accompagnement des parcours individualisés des bénéficiaires.

Une procédure de labellisation de plateaux techniques #Action a été lancée pour la mise en situation professionnelle des publics en formation.

La Région bénéficie par ailleurs de cofinancement Fonds social européen (FSE) sur le programme de formations qualifiantes 2018-2020 à hauteur de 47,2 M€ pour ces 3 années.

Formations sanitaires et sociales

CHIFFRES CLÉS

4 753 places ouvertes en 1^{ère} année de formation

52,93 M€ de dotation de fonctionnement aux instituts de formation sanitaire et sociale

3 204 élèves et étudiants, bénéficiaires d'une bourse régionale pour l'année scolaire 2019-2020 avec un budget total de 7,98 M€.

La pandémie a mis un coup de projecteur sur les besoins en professionnels de santé et social. La Région, en lien avec les autorités compétentes, a mis en place des mesures répondant immédiatement à ces besoins :

- aide exceptionnelle Covid (c.f. encadré) ;
- augmentation de 76 places de formation en soins infirmiers dès la rentrée 2020 ;
- réflexion et échanges dans le cadre du Ségur de la santé et du Plan de relance ;
- évolution de la carte des formations ;
- lancement d'un nouveau marché de gestion des bourses sanitaires et sociales.



LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

UNE AIDE RÉGIONALE POUR LES ÉTUDIANTS MOBILISÉS AUPRÈS DES SOIGNANTS

Mobilisés auprès des personnels soignants, les élèves étudiants de la filière sanitaire ont vu leurs formations fortement impactées par la crise. Afin de reconnaître leur engagement, la Région a versé une aide individuelle aux élèves aides-soignants et étudiants en soins infirmiers ayant accompli, au 1^{er} confinement, un stage dans un établissement médico-social, en unité Covid ou autre service, dans le cadre de leur parcours de formation. Soutenue par le ministère du Travail, la Région a attribué 2,355 M€ d'aides à 2 208 étudiants.





Les actions jeunesse

CHIFFRES CLÉS

420 000 jeunes éligibles
aux dispositifs jeunesse

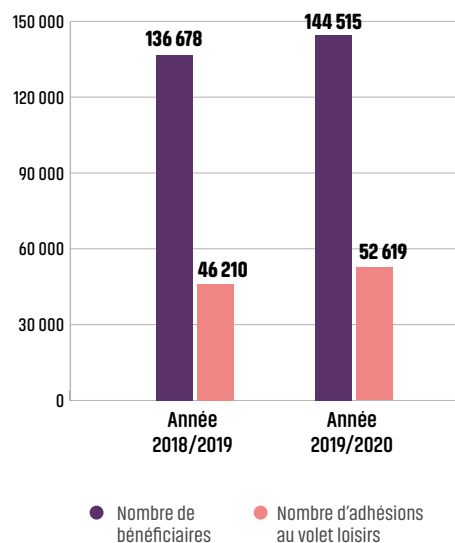
47 931 jeunes bénéficiaires
des actions éducatives (52 873 jeunes
inscrits initialement, annulation d'actions
en raison de la crise sanitaire)

La politique jeunesse a été ponctuée par :

- le lancement de la 4^e saison d'Atouts Normandie dans un contexte de crise sanitaire empêchant l'accès des jeunes à l'offre du volet loisirs (cinéma, spectacle, activités sportives et artistiques) ;
- la remise du 2^e Prix Liberté à Loujain Al Hathloul, militante saoudienne des droits des femmes.



Atouts Normandie
en chiffres

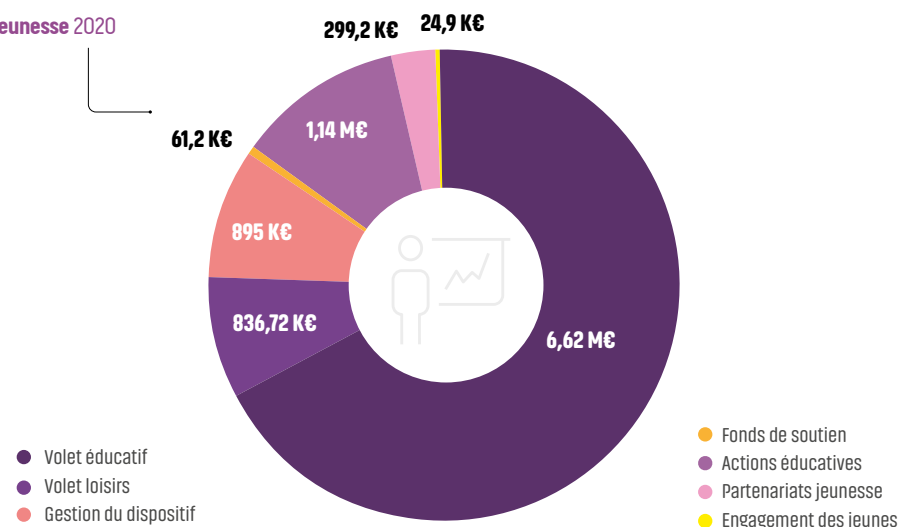


LE CONSEIL RÉGIONAL DES JEUNES (CRJ) REMET SES PREMIÈRES PROPOSITIONS D'ACTION

Mis en place en décembre 2019, le CRJ constitue une instance de dialogue pour les jeunes Normands. Après une année de travail, il a présenté 2 propositions d'action :

- pour la thématique de l'orientation : mise en place d'une plateforme numérique d'échange pour aider les jeunes Normands dans leur orientation et leur connaissance des métiers ;
- pour la thématique du sentiment d'appartenance à la Normandie : création de journées normandes pour permettre aux jeunes de découvrir la richesse et la diversité de la Normandie.

Budget Jeunesse 2020





POUR DES TRANSPORTS EFFICACES AU SERVICE DES PERSONNES & DE L'ÉCONOMIE



La Région accompagne la modernisation des infrastructures et des services de transports ferroviaires et routiers, ainsi que le transport scolaire. A travers le réseau NOMAD, qui unifie l'ensemble des services de mobilité organisés par la Région, c'est une impulsion majeure qui est donnée pour la mobilité des Normands.



LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Après un épisode de grèves en décembre côté ferroviaire, et la crise liée au Covid-19 qui, dès février 2020, a impacté sur tous les secteurs industriels, la Région a dû rapidement solliciter ses opérateurs de transports pour s'adapter au mieux à la situation sanitaire et aux consignes gouvernementales. Pour faire face à l'épidémie de Covid-19, la Région a adopté les mesures suivantes :

- mesures et consignes sanitaires visant à assurer le transport des voyageurs en toute sécurité,
- plans de transport adaptés à la fréquentation,
- suspensions de prélèvement et des remboursements pour les abonnés qui ne se déplaçaient plus,
- gratuité des transports aux soignants, personnels de santé et élèves en sanitaire et social en Normandie et, plus généralement pendant le 1^{er} confinement, aux salariés devant se déplacer impérativement,
- maintien des paiements aux transporteurs pendant la période d'interruption des services.

✖ Les services offerts et leur évolution

Au 1^{er} janvier 2020, la Région Normandie a repris la gestion des lignes Intercités Normandes (Paris-Caen-Cherbourg/Trouville-Deauville, Paris-Rouen-Le Havre, Paris-Granville, Paris-Evreux-Serquigny et Caen-Le Mans-Tours). Désormais, tous les transports normands (hors transports urbains) sont réunis sous une seule bannière : Nomad, le Réseau de mobilité à l'échelle de toute la Normandie.

LE RÉSEAU NOMAD TRAIN

De nouveaux trains OMNEO PREMIUM, offrant le même confort que celui des TGV, remplacent progressivement les anciens matériels sur les lignes Paris-Caen-Cherbourg/Trouville-Deauville et Paris-Rouen-Le Havre.



La Région propose un nouveau schéma de service ferroviaire pour 2020-2025 répondant davantage aux besoins des voyageurs. Un plan d'actions a été mis en œuvre avec le groupe SNCF pour améliorer la performance du réseau, la ponctualité des trains normands et l'information voyageur.

La Région a fait évoluer sa gamme tarifaire Tempo pour l'étendre au nouveau périmètre Normandie – Paris. Cette offre est disponible sur la carte Atoumod, le support unique pour voyager en train en Normandie et vers Paris. Suite à la crise sanitaire, un plan de relance commercial a été proposé à l'été 2020, offrant des tarifs avantageux (offre « Petits Prix », « Pass jeune moins de 27 ans » illimité sur toute la France).

LE RÉSEAU NOMAD CAR

En 2020, la Région Normandie a poursuivi ses améliorations sur les lignes routières du réseau NOMAD Car avec une offre de transport renforcée.

Par ailleurs, la crise sanitaire a accéléré la mise en place de nouveaux outils digitaux pour faciliter l'achat et suivre l'actualité du réseau : l'application gratuite « Atoumod M-ticket » qui permet en quelques clics d'acheter titres,

CHIFFRES CLÉS

935,69 M€

de crédits engagés pour les transports en 2020

25,5 M€

d'investissements pour la rénovation des infrastructures ferroviaires

1,3

milliard de voyageurs-kilomètre sur le réseau Nomad Train en 2020

342

cars régionaux circulent sur les lignes Nomad

2 600

cars scolaires circulent quotidiennement en Normandie

Pour les aéroports, l'évolution est de - 62% passant de **462 147** passagers en 2019 à environ **176 000** en 2020 compte tenu du confinement et de la fermeture des frontières.

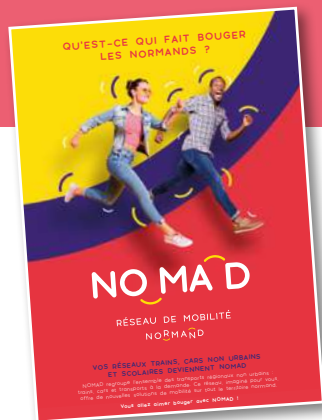
tickets ou abonnements directement depuis son smartphone et l'application « Nomad Car Normandie » pour suivre toute l'actualité du réseau routier commercial et scolaire.

La Région a également engagé une coordination des services d'autocar et train et a étendu son service Nomad Covoiturage à 12 territoires.

L'INTÉGRATION DU RÉSEAU NOMAD À L'ABONNEMENT CONNEXITÉS

Avec un seul abonnement en formule mensuelle, Connexités permet aux usagers de voyager en illimité en train, car, bus et métro pour des trajets incluant divers modes et réseaux de transport public.

Cette coopération tarifaire à une échelle régionale est unique en France (hors Ile-de-France) : du Havre à Vernon, en passant par Caen et Rouen... avec plus de 120 trajets disponibles, tous les axes impliquant les membres du Syndicat mixte Atoumod sont couverts.



VERS UNE NOUVELLE GOUVERNANCE DES MOBILITÉS

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 a précisé le rôle de chef de file de la Région en matière de Mobilité et d'Intermodalité, rôle approuvé par l'assemblée du Conseil régional en décembre 2020.

Parmi les travaux pilotés et démarrés en 2020 : la définition de nouveaux bassins de mobilités, l'accompagnement des AOM pour l'acquisition de données, la réalisation de schémas de déplacements, l'évolution des quartiers autour des gares, la réalisation d'infrastructures de transports (ferroviaires, routières, cyclables) et de pôles d'échanges multimodaux.



Des infrastructures ferroviaires en constante évolution

La Région est intervenue sur plusieurs dossiers structurants pour le territoire dont :

- **La réalisation d'un « saut de mouton » ferroviaire** pour améliorer l'accès des trains normands à la gare de Paris Saint-Lazare, (coût total du projet estimé entre 160 et 200 M€ et mise en service attendue avant 2030) ;
- **le projet Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN)** est entré dans une nouvelle étape avec le financement de la phase 2 des études préalables à l'enquête d'utilité publique (23,8 M€ : 50% Etat, 33% Région Normandie, 17% IDF) ;
- **Un protocole d'accord a été signé entre l'Etat et la Région** répartissant les 235 M€ d'investissements en études et travaux nécessaires jusqu'à l'horizon 2027-2028 pour les lignes de desserte ferroviaire fines du territoire.

La Région a également poursuivi ses financements pour l'amélioration du réseau :

- **prise en charge avec la Région Pays-de-la-Loire et l'Etat** des travaux d'urgence de la section entre Le Mans et Alençon (377,86 K€ pour la Région) ;
- **études d'avant-projet entre Dreux et Surdon** (417,27 K€ dont 50% pour la Région) ;
- **déploiement d'un dispositif de téléphonie dédié à la sécurité ferroviaire** sur l'axe Mantes-Cherbourg (part Région de 14,716 M€) ;
- **électrification des voies de service de Caen** (1,471 M€ dont 50% pris en charge par la Région).

Les travaux dans les gares et pôles d'échanges :

- **10,7 M€ engagés pour la rénovation de la gare de Lisieux** : bâtiment voyageurs, mise en accessibilité des quais avec la pose d'une passerelle architecturale ;
- **poursuite des travaux des quais de la gare de Valognes** (3,18 M€) ;
- **4,35 M€ engagés pour l'accessibilité des quais de la gare de Granville**.

Pour les lignes ferroviaires dédiées au fret : poursuite des travaux sur la ligne Serqueux-Gisors pour une mise en service au 1^{er} trimestre 2021 et des études pour le confortement de la tranchée ferroviaire couverte de Rouen, seul accès à la rive gauche du Grand Port Maritime.



Ports et aéroports



Infrastructures routières



La totalité des crédits (13,76 M€) prévus en 2020 ont été dépensés pour :

- **la desserte portuaire de Caen et l'aménagement du giratoire de Marolles**, la rectification de virages sur la RD674 et la RD524 et la déviation de Bellengreville (1,36M€ versés au Département du Calvados) ;
- **l'aménagement de la RD973 Avranches - Granville** pour 4 M€ ;
- **l'aménagement de la RN27**, dont la mise en service est prévue fin 2021, et les travaux d'aménagement des accès sud du pont Flaubert (plus de 7,4M€ de crédits de paiements pour ces 2 projets).

Le soutien de la Région aux grands ports maritimes s'est confirmé en 2020 par le lancement des travaux de la 3^e phase de Port 2000 et la réalisation des 2 derniers postes à quai pour un peu plus de 17 M€. La construction de l'usine de pales et de nacelles d'éoliennes en mer de Siemens Gamesa a également été lancée en juin 2020. Enfin, l'aménagement de la zone portuaire située à l'ouest du Pont de Normandie s'est achevé.

Concernant le soutien à la SNSM, le plan pluriannuel d'investissements a été mis en œuvre pour environ 650 K€.

En 2020, la Région a consacré près de 1 M€ au financement des travaux du parking avion de l'aéroport de Caen-Carpiquet. La nouvelle aérogare de

Deauville, financée à 95% (2,45 M€) par la Région a connu une nouvelle étape avec le choix des entreprises pour la réalisation des travaux qui doivent s'achever début 2022.



La Région accompagne un développement équilibré du territoire régional à travers ses engagements en matière de contractualisation avec l'Etat et les collectivités locales. Elle se mobilise pour répondre aux enjeux de revitalisation, d'accès à la santé, au numérique et de préservation environnementale.



POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉQUILIBRÉ DES TERRITOIRES





CHIFFRES CLÉS

59 contrats de territoires en cours de réalisation avec 48 % des crédits prévus engagés à fin 2020

11,8 M€ de crédits du FRADT engagés en 2020 pour les territoires

150 structures de santé pluriprofessionnelles avec projet de santé ouvertes et en projet

CONTRAT DE PLAN INTERRÉGIONAL (CPIER) ET AXE SEINE

Les investissements les plus conséquents du Contrat de Plan Interrégional concernent les infrastructures de transport avec un engagement de 172,2 M€. Les financements consacrés au développement économique, à la recherche, aux actions touristiques et culturelles ont représenté 18,2 M€. 5,7 M€ ont été dédiés aux projets en lien avec l'aménagement de l'espace, les continuités écologiques et la connaissance du territoire.

En 2020, 1,8 M€ ont été engagés au titre du CPIER pour soutenir les projets économiques à fort ancrage territorial tels que le Schéma régional de cohérence logistique, le Trafis Lab relatif à la facilitation de la circulation et du suivi des marchandises ou encore les projets lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « transition écologique et valorisation économique » mené par les Régions et l'ADEME.



APPROBATION ET MISE EN ŒUVRE DU SRADDET

L'année 2020 a vu l'adoption définitive du SRADDET par la Région Normandie, ainsi que son approbation par le Préfet. La Région a assuré un dialogue régulier avec les territoires pour la prise en compte des objectifs et règles du SRADDET dans les documents d'aménagement et d'urbanisme infrarégionaux. Pour faciliter la prise de connaissance du SRADDET, un guide a été diffusé auprès des territoires normands. L'élaboration du dispositif de son suivi-évaluation a été engagée en novembre 2020.

CONTRATS DE PLAN ETAT RÉGION (CPER)

Les deux précédents CPER haut-normand et bas-normand sont en cours de finalisation, 80 % des deux contrats étant engagé fin 2020. Le mandat de négociation transmis par l'Etat à l'automne 2020 pour le nouveau CPER normand a permis de consolider les priorités communes : enseignement supérieur, recherche et innovation, mobilités, transition écologique, attractivité et cohésion des territoires. Les échanges se sont poursuivis afin d'entériner les projets et les montants par axe.

CONTRACTUALISATION TERRITORIALE

Fin 2020, 59 contrats ont été signés avec 55 intercommunalités et 4 pôles d'équilibre territorial et rural (PETR). Ces contrats représentent un soutien régional prévisionnel de près de 515 M€ pour un investissement prévisionnel de 2,4 milliards d'euros. Plus de 1 000 projets seront financés, dont la moitié par le biais du Fonds régional d'aménagement et de développement du territoire (FRADT), sur la période 2017-2022. 246 M€ étaient engagés fin 2020, soit 48 % de l'aide régionale contractualisée.

ENCOURAGER LA REVITALISATION URBAINE

Pour soutenir la rénovation urbaine, la Région a investi, en 2020, 7,4 M€ pour les centres villes reconstruits et le renforcement de l'offre locative dans les bourgs ruraux structurants, 4,8 M€ pour la réhabilitation de friches, et 2,3 M€ pour les quartiers prioritaires de la Politique de la ville.



LES CONTRATS DE TERRITOIRE PROLONGÉS D'UN AN

Les crises sanitaire et économique ont conduit la Région, dans le cadre du Plan Normandie Relance adopté fin 2020, à prolonger la durée de contractualisation jusqu'à fin 2022 et à engager les révisions des contrats dans l'objectif de prioriser les projets prêts à démarrer ou nécessaires au maintien des dynamiques territoriales.

Ainsi, 3 révisions de contrat ont été finalisées et une quinzaine de territoires ont engagé les discussions.

La Région a lancé, en février 2020, un nouveau dispositif doté de 300 K€ pour faciliter l'accès à l'emploi et à la formation des habitants des Quartiers Politique de la Ville. 5 Cité-Labs ont été financés avec BPI France pour faciliter la création d'entreprises.

Suite à la création d'un label pour préserver le patrimoine de la reconstruction, 11 communes se sont portées candidates et les villes de Flers, Trévières et Saint Lô ont été labellisées.



FAVORISER L'ACCÈS À LA SANTÉ SUR TOUS LES TERRITOIRES

En 2020, La Région est intervenue à hauteur de 1 M€ pour financer la création ou l'extension de 8 Pôles de santé libéraux et ambulatoires (PSLA), portant à une centaine le nombre de PSLA ou maisons de santé pluridisciplinaires en service. Pour améliorer la démographie médicale des territoires ruraux, la Région a financé la mise en service d'un Médicobus dans l'Est de l'Orne à hauteur de 72 K€.



UN SOUTIEN POUR L'HÉBERGEMENT DES SOIGNANTS DANS LA CRISE COVID-19

- Dans le contexte de la deuxième vague épidémique Covid-19, la Région Normandie a décidé en novembre 2020 de prendre en charge les frais d'hébergement, de repas et de conciergerie engagés par les personnels soignants recrutés temporairement pour faire face aux besoins des hôpitaux. Sur toute la durée de la crise sanitaire, ces frais sont remboursés dans la limite de 100 € par jour par soignant.



Au travers de l'appel à projets Charles Nicolle, la Région a soutenu les établissements hospitaliers de proximité.

Pour faciliter l'accès à la santé des Normands, la Région a mis en ligne le site internet Med'Instal destiné à faire découvrir les pôles de santé afin d'inciter de nouveaux professionnels de santé à s'installer.

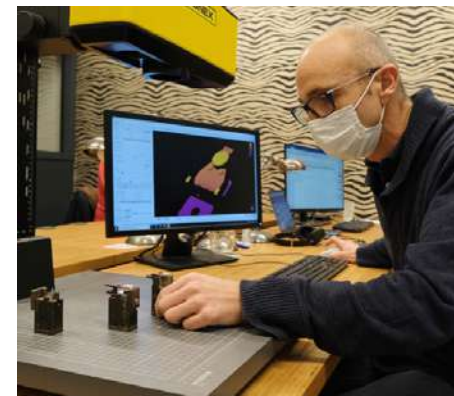
La Région a soutenu à hauteur de 360 K€ des actions d'observation, d'éducation et de promotion de la santé destinées prioritairement aux populations les plus vulnérables et a produit des « capsules » vidéo pour communiquer sur le respect des mesures sanitaires.

Aménagement numérique

En 2020, la Région a poursuivi son soutien au déploiement des infrastructures de réseau et au développement des services et des usages : très-haut débit pour un raccordement total à la fibre entre 2023 et 2025, étude pour un data-centre de nouvelle génération, accès aux usages pour les citoyens via les espaces publics numériques (EPN) et les professionnels via les tiers-lieux.

Des projets numériques ont bénéficié des fonds FEDER : e-santé, pédagogie, tiers-lieux ou investissements territoriaux intégrés. 25,154 M€ ont été accordés depuis 2014 sur le PO bas-normand et 11,053 M€ sur le PO haut-normand.

La Région a renforcé l'écosystème de la donnée avec le DataLab Normandie, le soutien de 8 cas d'usage d'Intelligence artificielle « Booster IA », la mise en ligne de sa plateforme pour l'open data (<https://opendata.normandie.fr>) et son nouveau site La Normandie à la carte : <https://sig.normandie.fr/>.



LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

OPÉRATION #ONCONTINUEAFORMER

Le confinement a imposé aux centres de formation de passer à une relation en distancielle avec leurs apprenants. Pour aider les équipes pédagogiques, la Région Normandie a lancé l'opération #oncontinueaformer.

Dès 23 mars 2020 ont ainsi été mis en ligne, via le dispositif Communotic, une centaine de formations gratuites, des forums de discussion, des tutoriels, une série de 27 webinaires et des actions d'accompagnement à la digitalisation.

LES EPN MOBILISÉS POUR LES ÉTUDIANTS

Dans le contexte de la crise sanitaire, les acteurs de la médiation numérique ont été sollicités par le réseau universitaire pour aider les étudiants se trouvant en panne de connexion internet, sans ordinateur ou situés en zones blanches. 22 espaces publics numériques se sont ainsi portés volontaires pour les accueillir et leur permettre de passer leurs examens en ligne.

Développement durable

- Le Plan Normandie Bâtiments Durables : soutien à la construction ou la rénovation énergétique de 4 178 logements avec 2 398 chèques éco-énergie et 1 780 logements sociaux.** La Région a organisé le Service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE), opérationnel au 1^{er} janvier 2021, mobilisant les intercommunalités et les conseillers Habitat et Énergie. L'évaluation du Plan achevée en juin 2020 a, par ailleurs, montré son efficacité et amené à des ajustements de dispositifs.
- Normandie, région de toutes les énergies :** déploiement des plans Méthanisation, Bois-énergie

et Hydrogène ; accompagnement de 186 projets (+33 % par rapport à 2019) de production d'énergie renouvelable, pour un total de 19,9 M€ (+121 % / 2019) ; aide à l'acquisition de 765 véhicules électriques (+33 % / 2019).

- Préservation et restauration de la biodiversité :** 79 projets soutenus dans le cadre des Appels à projets Région-FEADER-FEDER 2020-2021, tels que la mise en œuvre d'un pâturage extensif pour l'entretien de 8 zones humides, des travaux de restauration de la trame calcicole du Pays de Bray, ou une étude sur la mortalité inexpliquée du hérisson d'Europe.

- Eau, milieux aquatiques et littoral :** organisation des Journées normandes de l'Eau, vaste concertation pour adapter la politique régionale au plus près des enjeux actuels et futurs.

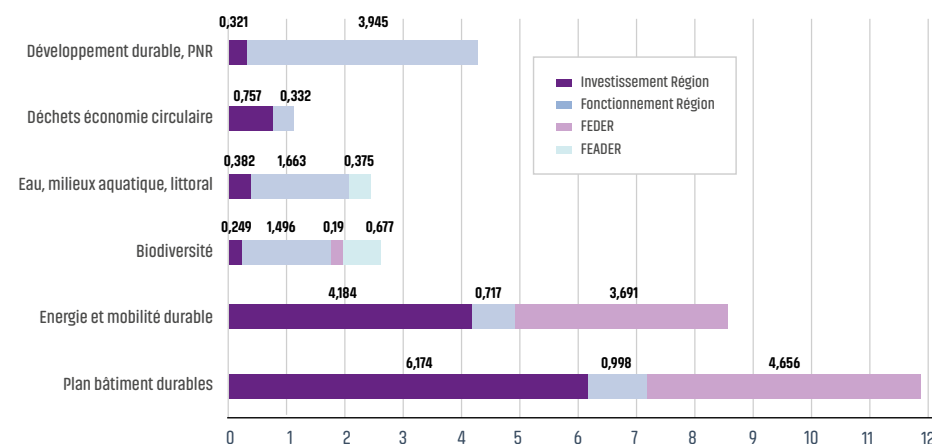


- Développement de l'économie circulaire :** 10 projets lauréats du 3^e appel à manifestation d'intérêt pour une économie circulaire en Normandie, 715 acteurs inscrits sur la plateforme NECI au 31 décembre 2020 (+40 % par rapport à 2019), renouvellement du programme d'observation des déchets porté par Biomasse Normandie, soutien à TRIVALO 27 pour la modernisation du centre de tri du SETOM.

- La Région, collectivité exemplaire en matière de développement durable :** 44 projets d'éducation au développement durable soutenus, adoption de la stratégie régionale d'éducation au développement durable, 89 établissements engagés dans les dispositifs pédagogiques Génération Demain, Walk the global Walk et CUBE.S, 5 nouvelles intercommunalités labellisées « Territoire durable 2030 ».

Répartition des crédits 2020

Énergie, environnement, développement durable (crédits en M€)



LE GIEC NORMAND REND COMPTE DE SES TRAVAUX

Les 23 experts du GIEC normand ont rendu leurs travaux en décembre 2020. L'impact du changement climatique en Normandie existe déjà et sera majeur d'ici 2100 : hausse des températures de 3,5°C, baisse du débit des cours d'eau (-10 à -30 %) et des nappes phréatiques (-10 m), élévation du niveau marin entre +40 cm et +1,10 m, 30 à 40 jours de canicule par an, etc. Ce constat appelle à la mise en œuvre rapide et ambitieuse d'actions d'atténuation et d'adaptation.



ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT DE LA NORMANDIE

La culture, les artistes (comédiens, danseurs, réalisateurs, metteurs en scène, plasticiens, musiciens, circassiens...), le patrimoine, le sport, font rayonner la Normandie bien au-delà de ses frontières.

Et dans ce domaine, les fonds européens sont de véritables leviers pour les initiatives et projets qui dynamisent les territoires normands.





Culture et patrimoine

CHIFFRES CLÉS

46,365 M€ dédiés à la culture et au patrimoine en 2020

La politique culturelle régionale apporte un soutien engagé, tourné vers ses artistes et les territoires, l'accès à la culture pour tous.



SPECTACLE VIVANT, FORMATION ET EMPLOI

Dans un objectif d'équité territoriale dans l'accès à l'art et à la culture, la Région soutient les théâtres de ville dont 5 nouveaux établissements en 2020.

La politique en direction des ensembles musicaux s'est renforcée avec l'attribution d'une aide de **60 K€** à l'ensemble Correspondances implanté en Normandie et une revalorisation des subventions allouées à plusieurs ensembles.

Le 18 juin 2020, le Schéma régional des enseignements artistiques a été adopté en assemblée plénière, à la suite d'une concertation menée avec l'Etat, les collectivités et les établissements d'enseignement.

DROITS ET INDUSTRIES CULTURELS

CINÉMA

- **55 films en accueil de tournages**, 4 830 jours travaillés, 477 jours de tournage
- **39 nouveaux films financés**, 3 969 jours travaillés en région

LIVRE ET LECTURE

- **50 structures ou personnes soutenues au titre du Fonds d'aide à l'économie du livre (FADEL)** : 9 librairies, 25 maisons d'édition, 11 auteurs et 5 lieux de résidence

DROITS CULTURELS

- **28 structures et associations labellisées** « Droits culturels en Normandie »

TERRITOIRES

- à l'échelle des intercommunalités, la Région a soutenu, en 2020, 3 « Culture Lab », 4 diagnostics de territoire et 3 projets culturels de territoire en préfiguration

ACTION CULTURELLE

- Poursuite de la politique en faveur de l'accès à la culture des Normands éloignés de l'offre culturelle
- Appels à projets annuels du parcours « Regards » : 68 établissements d'enseignement et 2 900 jeunes impliqués sur l'année scolaire 2019-2020, 388,6 K€ dédiés en 2020

ARTS VISUELS

- Développement du réseau des arts visuels RN13bis portant l'appel à projets État d'urgence et accompagnant 100 artistes professionnels
- Création de l'établissement public de coopération culturelle « FRAC Normandie » conformément à l'arrêté préfectoral du 12 octobre 2020.

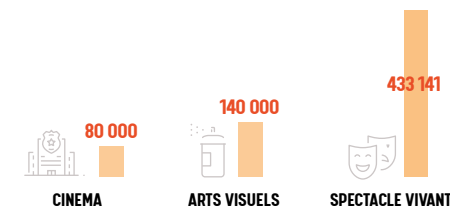


LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

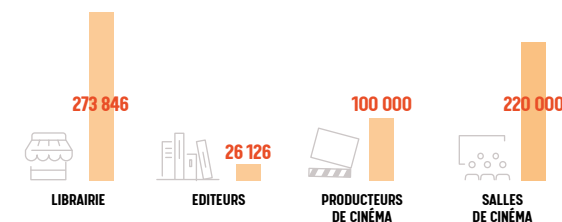
FONDS D'URGENCE ET DE RELANCE

- Trois dispositifs spécifiques (Normandie Fonds d'Urgence Culture n°1, n°2 et Normandie Relance Culture) ont été adoptés pour soutenir la culture dans la crise sanitaire. 203 dossiers ont été retenus et 3,63 M€ ont été versés.

Normandie Fonds d'Urgence Culture n°1 Attributions par filière en euros au 31/12/20



Normandie Fonds d'Urgence Culture n°2 Attributions par catégorie d'acteurs en euros au 31/12/20



PATRIMOINES

Plusieurs projets d'investissements structurants ont bénéficié d'un financement régional en 2020 : Forges de Varenne à Champsecret, reconstruction du bateau la Mora, musée du Débarquement d'Arromanches, batteries de Merville-Franceville et de Longues-sur-Mer.

Le dispositif « Patrimoines en Création » a bénéficié en 2020 à 10 projets (135,8 K€).

Au titre de la compétence obligatoire de l'inventaire général, les premières études normandes accessibles au grand public ont été mises en ligne sur GERTRUDE Diffusion.

Sport

CHIFFRES CLÉS

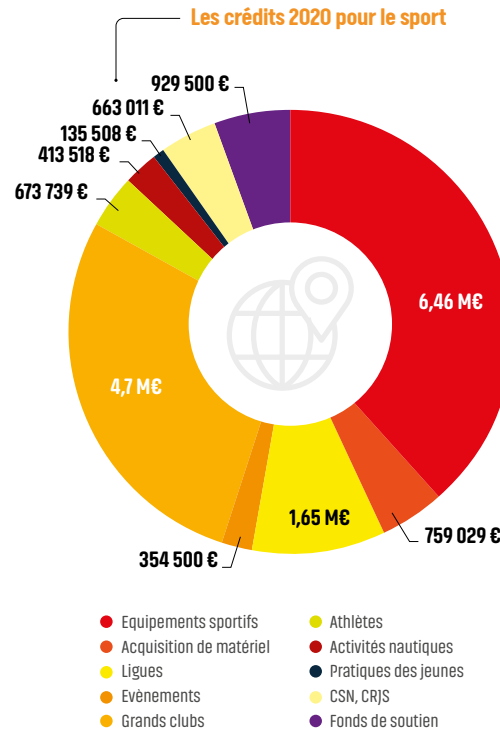
61 ligues, **206** clubs et
564 athlètes soutenus en 2020
42 événements sportifs
financés (133 en 2019)



La Région favorise le développement des pratiques sportives sur son territoire tout en valorisant l'excellence sportive.

En 2020, la Région a mis en place un fonds de soutien exceptionnel Jeunesse et Sport dans le cadre de la crise sanitaire pour soutenir les structures les plus durement touchées.

La crise sanitaire a conduit, par ailleurs, à une réduction majeure du nombre d'événements sportifs sur le territoire en 2020.



LA NOUVELLE TEAM NORMANDIE

Lancée en 2017, la Team Normandie a été renouvelée à l'automne 2020, compte tenu de l'ouverture de l'Olympiade de Paris, de l'émergence de nouveaux talents et du changement de trajectoires de certains athlètes. La Team Normandie 2020-2024 compte 19 sportifs de très haut niveau.

Relations internationales & Normandie pour la Paix

OUVERTURE INTERNATIONALE

- La Covid-19 a recentré l'activité internationale sur les coopérations décentralisées, avec notamment :
- le lancement du projet **Flaubert** : dialogue d'une rive à l'autre, avec des artistes normands, tunisiens et égyptiens
- l'appui à 5 coopératives malgaches pour développer et commercialiser leurs productions bio et équitables
- la conception de solutions énergétiques innovantes en Tunisie, avec 5 entreprises normandes.

NORMANDIE POUR LA PAIX

La 3^e édition du Forum mondial programmé les 1^{er} et 2 octobre 2020 a reçu un vif succès autour du thème « prévenir la guerre : répondre aux nouvelles menaces ». Il a accueilli 125 intervenants de 34 pays, 6 000 participants dont 3 400 jeunes. 35 partenaires et mécènes ont été associés à cette édition. 8 événements Normandie pour la Paix ont aussi été organisés tout au long de l'année, dont les conférences de Station F et des rencontres économiques d'Aix.

COOPÉRATIONS EUROPÉENNES

Malgré la Covid-19, la Région a poursuivi son engagement pour développer la coopération européenne avec notamment en 2020 : l'entrée de la Normandie dans le programme Interreg Mer du Nord pour la période 2021-2027 et le suivi du Brexit avec les Îles anglo-normandes et ses impacts sur les échanges et la pêche.





Fonds européens

FEDER, FSE, FEADER, FEAMP

CHIFFRES CLÉS

242 nouveaux projets FEDER-FSE
(110 M€ de crédits européens)

2 300 projets FEADER
(73 M€ de crédits européens)

116 nouveaux projets FEAMP (7,6 M€
de crédits européens).

La Région Normandie coordonne l'utilisation sur son territoire des **Fonds européens structurels et d'investissement (FESI)**. En 2020, la Région a dépassé ses objectifs de paiement pour les divers FESI, évitant toute perte de crédits européens pour le territoire régional.

BILAN 2014-2020 pour les fonds européens	FEADER		FEDER/FSE/IEJ		FEAMP ¹
	Eure et Seine-Maritime	Calvados, Manche et Orne	Eure et Seine-Maritime	Calvados, Manche et Orne	
Enveloppe 2014-2020	104 M€	317 M€	294 M€	227 M€	21 M€
Nombre de projets programmés	5 900	15 400	569	474	374
Montant total programmé	93 M€	321 M€	277 M€	214 M€	23,1 M€
Taux de programmation	90 %	101 %	94 %	94 %	97,3 %
Montant total payé	55 M€	240 M€	108 M€	100 M€	12,9 M€
Taux de paiement	53 %	76 %	37 %	44 %	54,3 %



LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

FONDS D'URGENCE ET DE RELANCE

• Outre les travaux de préparation des futurs programmes normands FEADER, FEAMP et FEDER-FSE qui se sont poursuivis en 2020, la Région Normandie a mis en place plusieurs dispositifs dans le cadre de la crise sanitaire :

- acquisition de 8 millions de masques financés par 5 M€ de fonds FEDER et FSE
- prêt trésorerie COVID-19 (à 0 % pour les entreprises), doté de 5 M€ de FEDER
- prêt « rebond » (prêt participatif à 0 % et sans garantie pour soutenir les projets de renforcement de la structure financière des entreprises) doté de 4 M€ de FEDER

FEADER, UNE ANNÉE 2020 SOUS LE SIGNE DE LA CONCERTATION

Après l'annonce de la prolongation sur 2 ans des Plans de développement rural (PDR) (avec un ajout de 206 M€ aux 421 M€ des programmes 2014-2020), 2020 a été consacrée à la consultation des acteurs et des bénéficiaires du FEADER. La stratégie des PDR est confortée avec la volonté d'appuyer les projets de transition des exploitations agricoles.

FEAMP, UN SOUTIEN IMPORTANT À LA FILIÈRE AQUACOLE

Fin 2020, la maquette financière de ce fond est programmée en quasi-totalité (plus de 97 %). Sur les 374 projets soutenus par le FEAMP depuis le début de la programmation, 173 sont liés à des investissements dans la filière aquacole et 51 au développement local par les acteurs locaux.

3 M€ POUR LA RECHERCHE NORMANDE

Le projet WINNING Normandy piloté par la Région a été sélectionné par la Commission européenne pour recevoir un cofinancement de 3 M€ via Horizon 2020, le programme européen de recherche et d'innovation 2014-2020. Ce projet financera, sur 5 ans, 40 allocations postdoctorales pour renforcer l'attractivité de la recherche en Normandie.

Mobilité internationale des jeunes

CHIFFRES CLÉS

1 387 bénéficiaires de Pass Monde
en 2020 (4 045 en 2019)

La mobilité internationale des jeunes a fortement été impactée par la crise sanitaire avec un net fléchissement du nombre de bénéficiaires du dispositif Pass Monde. De nombreux jeunes ont annulé ou reporté leur projet de mobilité. Un accompagnement a été mis en œuvre pour ceux dont la mobilité a été annulée après un engagement de frais.

PASS MONDE INITIATIVE

Les projets Pass Monde Initiative sont de plus en plus nombreux et qualitatifs. Les efforts réalisés par la Région et ses partenaires pour accompagner les jeunes porteurs de projets citoyens portent leurs fruits. Ainsi, 12 projets ont été accompagnés, concernant 16 jeunes, centrés autour de différentes thématiques telles que l'environnement, l'interculturel ou le devoir de mémoire.



ADMINISTRATION RÉGIONALE



**Les services supports
et transversaux de
l'administration régionale
se sont mobilisés
pour poursuivre la
modernisation et la
simplification des
process et les outils de
la collectivité régionale.**

De très fortes adaptations
ont été nécessaires pour
faire face aux impacts
internes de la crise
sanitaire et pour garantir
la continuité des activités
de l'administration dans
un souci de prévention
des risques malgré
l'incertitude.

Patrimoine régional

En 2020, le montant des travaux d'investissement dans les bâtiments du patrimoine régional (hors lycées) s'est élevé à 6,2 M€, comprenant notamment, pour un budget de 4,8 M€, la restructuration du bâtiment Esplanade du site de Rouen réceptionné au 1^{er} semestre. A la fin de l'année, 21 opérations étaient en cours dont 6 en phase travaux.

PILOTER ET DÉVELOPPER LES SYSTÈMES D'INFORMATION

Les principales réalisations en matière de système d'information ont consisté à :

- **continuer à accompagner les directions métiers : études pour la gestion des fonds européens pour la période 2021-2027**, logiciel santé et prévention au travail, logiciel d'archivage, réservation des véhicules et suivi du parc, AGORA et rémunération des stagiaires pour la formation professionnelle, parapheur électronique... ;
- **améliorer les services rendus** : réorganisation et création d'un centre de service, renforcement de la cybersécurité par des audits et des actions de sensibilisation des usagers internes, amélioration des outils collaboratifs (Vikings) et uniformisation des postes de travail ;
- **limiter les conséquences de la crise sanitaire** : généralisation du télétravail à 1 000 agents en quelques jours (+800 PC portables, visioconférences et réseaux VPN), mise à disposition de portails d'accès aux dispositifs d'aides d'urgence aux entreprises ;



- **mener des études prospectives** : définition de la solution « cloud régional normand », CDR2, stratégie de la donnée, infrastructures pour le CSN.

RESSOURCES HUMAINES

2020 a été la première année pleine pour l'application de la nouvelle charte du temps de travail pour les agents des lycées dans un contexte alternant confinement partiel et activités présentiels.

Dès le début du 1^{er} confinement, un contact renforcé des gestionnaires RH avec les agents régionaux a été maintenu. Un accompagnement au management individuel et collectif du télétravail et à la prévention des risques sanitaires lors de la reprise a été déployé sur tous les sites. La communication interne a

été renforcée par la diffusion de nombreux messages d'information et de nouveaux supports de diffusion (Citykomi...). Les instances de dialogue social se sont déroulées lors des confinements en visio-conférence pour la majorité d'entre elles.

Le projet Région en Santé s'est concrétisé par plusieurs expérimentations liées à la crise sanitaire : lutte contre la sédentarité, qualité du sommeil, Semaine de la qualité de vie au travail, Octobre rose et Movember autour de la sensibilisation aux maladies chroniques, aux cancers et aux handicaps visibles ou non. De nombreux protocoles sanitaires actualisés ont permis de prévenir la diffusion du virus sur tous les sites.

La Région a diversifié sa politique de formation avec de nouvelles thématiques : « découverte informatique » pour les agents des lycées, plan « Je mange normand dans mon lycée », démarches d'agilité pour les managers.

Pour plus d'efficacité, la gestion des recrutements a été dématérialisée par le nouvel outil Gestmax qui permet aux directions désormais de faire remonter leurs besoins et d'assurer le suivi. Les candidats partagent un même portail pour déposer leur candidature.

Dans le cadre de sa politique d'action sociale en faveur du personnel, la collectivité a souhaité offrir la possibilité d'adhérer à un contrat de participation prévoyance en complément de sa participation mutuelle, au 1^{er} janvier 2020.



LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

MOYENS GÉNÉRAUX

- **14 millions de masques ont été acquis en quelques semaines dès avril 2020 auprès de 9 fournisseurs, pour un coût de plus de 10 M€.** Ces masques ont été remis gratuitement aux personnels soignants et aux collectivités territoriales. Un financement de l'Union européenne a été mobilisé couvrant environ 80 % de ces dépenses. La Région a constitué un stock stratégique de plus de 16 semaines pour ses agents.
- **L'achat s'est porté également sur d'autres produits sanitaires** (gel hydroalcoolique, lingettes désinfectantes, distributeurs de gel, etc...) dans un contexte de difficulté d'approvisionnement.

ASSEMBLÉES

En raison de la crise sanitaire, l'organisation des instances a été bouleversée : séances en visioconférence, fixation du quorum au tiers des membres présents et possibilité de détenir deux pouvoirs pour chacun des élus.

Dans ce contexte particulier, le conseil régional, qui rassemble l'ensemble des 102 élus régionaux, s'est réuni quatre fois pour adopter 93 délibérations. Préalablement à ces séances, 30 réunions de commissions intérieures ont été organisées. La commission permanente s'est réunie douze fois pour adopter 1 639 délibérations, soit une moyenne de 137 par séance avec un pic sur le 2^e trimestre concernant les mesures de soutien ou de relance pour les acteurs du territoire.



COMMANDE PUBLIQUE

L'assistance apportée par le service des marchés aux directions de la Région dans leur projet d'achat s'est concrétisée par 161 consultations engagées et 419 marchés attribués. Par ailleurs, 871 avenants ont été traités dont 448 en lien direct avec la crise sanitaire afin de soutenir l'activité des opérateurs économiques. Le service a également organisé 18 commissions d'appel d'offres et 2 jurys de concours.

JURIDIQUE

En 2020, 236 dossiers d'analyses juridiques ont été soldés, dont 79 soit 33,5 % liés à la crise sanitaire, une trentaine d'ordonnances liées à la crise sanitaire analysées et 56 contentieux suivis. Par ailleurs, 167 dossiers d'assurances ont été ouverts en 2020 (contre 233, soit 28,3 % de moins en 2019) et 207 dossiers de sinistres soldés pour 595 K€ de recettes d'assurances liées à des sinistres encaissés (contre 324 K€ de recettes perçues en 2019 pour un nombre de dossiers soldés à peu près similaire).

FINANCES

La Région est engagée dans une expérimentation nationale du compte financier unique, dont l'objectif est de fusionner, simplifier et clarifier le compte de gestion et le compte administratif. Une nouvelle nomenclature budgétaire et comptable M57 a été adoptée en janvier 2021, modernisant des normes comptables en particulier en matière d'amortissement des investissements. Des crédits ont été redéployés dans l'urgence pour faire face aux nouvelles mesures de soutien à l'économie, à la culture notamment.

CONTRÔLE DE GESTION

L'harmonisation et la sécurisation des pratiques en matière de gestion des subventions se poursuivent. Un guide interactif et pédagogique de traitement des aides a été mis à disposition des agents début 2020. Les principales décisions prises par la Région dans le cadre du pilotage de la gestion de la crise sanitaire ont été recensées et historisées et un suivi de ces mesures est en cours d'élaboration.

EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

6 évaluations se sont achevées en 2020, dont 3 pour les politiques régionales, 2 sur les programmes européens et une mixte. Une évaluation portant sur les contrats d'objectifs triennaux pour la pêche, la pisciculture, la sécurité maritime et la filière Bois-Forêt a été entièrement réalisée en interne. Les synthèses des évaluations sont publiées sur le site de la Région : www.normandie.fr/budget-et-evaluation-des-politiques-publiques.

CESER

En 2020, le CESER a finalisé 6 études portant sur les FSEI, l'entrepreneuriat des femmes, les enjeux climatiques, l'accès à la santé et aux soins, les coopérations interrégionales (avec les CESER de l'Atlantique), les grands acheteurs en Normandie, et formulé un avis sur 25 délibérations de la Région.

Il a produit un rapport sur l'information des populations en cas d'accidents technologiques, suite à l'incendie de Lubrizol, et a également contribué au programme des Petites villes de demain de l'Etat.

Durant le 1^{er} confinement, le CESER a mené une enquête auprès des principales organisations représentatives en région, puis réalisé une étude sur l'évolution de la gouvernance pour mieux affronter les crises.

L'activité du CESER, c'est aussi 83 réunions de commissions thématiques, 104 groupes de travail, 11 bureaux, 10 comités de coordination et 5 assemblées plénières.

Retrouvez toute l'actualité de la Région Normandie sur :

www.normandie.fr
et les réseaux sociaux



Abbaye-aux-Dames • Place Reine Mathilde • CS 50 523 • 14035 Caen Cedex 1

Tél. : 02 31 06 98 98 • **Fax** : 02 31 06 95 95

www.normandie.fr